



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



TALLENZ ALTEIS AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
France

Viel et Cie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Viel et Cie

9, place Vendôme - 75001 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALLENZ ALTEIS AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Capital social : 124 000 €
339 713 869 R.C.S. Caen

Commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
France

Viel et Cie

9, place Vendôme 75001 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société Viel et Cie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Viel et Cie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Capital social : 124 000 €
339 713 869 R.C.S. Caen

Commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des Goodwills

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Comme indiqué dans les notes 2.7.8 et 2.7.9 de l'annexe aux comptes consolidés de votre société, les goodwills au 31 décembre 2024 s'élèvent à M€ 125,1 en valeur nette. Les goodwills inclus dans les immobilisations incorporelles s'élèvent à M€ 99,3 au 31 décembre 2024 en valeur nette. Les goodwills inclus dans les participations dans les sociétés associées et coentreprises s'élèvent à M€ 25,8 au 31 décembre 2024.</p> <p>Votre groupe réalise des tests de dépréciation des goodwills pour identifier d'éventuelles pertes de valeur à chaque date de clôture. La valeur d'utilité des goodwills est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles les goodwills sont affectés et/ou à la capitalisation boursière quand ce critère peut s'appliquer tels que précisé dans le paragraphe « Perte de valeur des écarts d'acquisition » de la partie « Principales estimations et hypothèses comptables » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'évaluation des écarts d'acquisition implique des jugements du groupe sur les différentes hypothèses utilisées pour l'actualisation des flux futurs.</p>	<p>Nous avons apprécié la méthodologie des tests de dépréciation effectués au regard des normes comptables. Nous avons réalisé les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comparer les budgets et les hypothèses de croissance des périodes passées avec les résultats réels afin d'apprécier le processus d'estimation réalisé par le groupe dans la détermination des flux de trésorerie ; • apprécier la cohérence des hypothèses sous-jacentes, d'une part, au regard des prévisions des flux de trésorerie et d'exploitation des activités établies sous le contrôle du groupe et, d'autre part au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ; • apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour déterminer les taux d'actualisation ; • apprécier la conformité de la méthode de calcul utilisée et vérifier les calculs arithmétiques ; • pour les sociétés cotées, comparer la valeur comptable de l'UGT à la capitalisation boursière.

Evaluation des provisions pour litiges

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Comme indiqué dans la note 2.7.21 de l'annexe aux comptes consolidés, dans le cadre de leurs activités, des filiales de votre groupe peuvent être impliquées dans des litiges avec des anciens employés à la suite de la résiliation de leur contrat de travail, ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux. Des provisions sont comptabilisées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'un procès peut être estimée de manière fiable. Les provisions pour litiges au 31 décembre 2024 s'élèvent à M€ 6,9.</p> <p>Comme indiqué dans la note 2.7.21 de l'annexe aux comptes consolidés, une provision a été constituée au titre d'une procédure civile intentée fin 2017 à l'encontre d'une filiale du groupe au Royaume-Uni afin de couvrir un règlement éventuel avec les parties adverses.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit du fait du jugement exercé par le groupe quant à l'issue attendue des procédures.</p>	<p>Nous avons obtenu une synthèse des principales procédures en cours et mené des entretiens avec le directeur juridique de votre groupe afin d'obtenir une compréhension des principales affaires en cours. Nous avons directement supervisé les travaux des auditeurs locaux réalisés à notre demande, incluant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'étude des analyses juridiques préparées par la direction ; • la prise de connaissance des correspondances avec les conseils juridiques externes ; • l'appréciation du caractère approprié du montant des provisions associées ; • l'exploitation des réponses aux demandes de confirmation des conseils juridiques externes. <p>Nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le

règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du conseil d'administration. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Viel et Cie par l'assemblée générale du 9 juin 2022 pour le cabinet KPMG S.A. et du 21 mai 2003 pour le cabinet TALENZ ALTEIS AUDIT.

Au 31 décembre 2024, le cabinet KPMG S.A. était dans la troisième année de sa mission sans interruption et le cabinet TALENZ ALTEIS AUDIT dans la vingt-deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 avril 2025

KPMG S.A.

Paris, le 30 avril 2025

TALENZ ALTEIS AUDIT SAS

Sophie MEDDOURI

Associée

Aurélie LEMAZURIER

Associée

2.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Note	2024	2023
Chiffre d'affaires	2.7.1	1 179 295	1 077 596
Autres produits d'exploitation	2.7.2	4 914	2 536
Produits d'exploitation		1 184 209	1 080 132
Charges de personnel		-807 824	-749 663
Autres charges d'exploitation	2.7.3	-194 440	-175 834
Amortissements		-28 647	-27 779
Gains/ (Pertes) de valeur des actifs		-	-
Charges d'exploitation		-1 030 911	-953 276
Résultat d'exploitation		153 298	126 856
Quote-Part de résultat d'exploitation de sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe	2.7.9	44 629	45 264
Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe		197 927	172 120
Produits financiers	2.7.4	29 324	21 052
Charges financières	2.7.4	-22 256	-26 686
Résultat avant impôts		204 995	166 486
Impôts sur les bénéfices	2.7.5	-38 644	-32 910
Résultat net		166 351	133 576
Participations ne donnant pas le contrôle		45 605	35 450
Résultat net part du Groupe		120 746	98 126
Résultat de base par action	2.7.6	1,92	1,55
Résultat dilué par action	2.7.6	1,91	1,53

2.2 ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	Note	2024	2023
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat		166 351	133 576
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		375	-1 445
Réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies		395	-3 181
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	2.7.16	770	-4 626
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, constatés dans la réserve de couverture		-2 159	-3 308
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, transférés au compte de résultat		-	-
Écarts de conversion		18 226	-33 159
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat		-	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées		-124	-338
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	2.7.16	15 943	-36 805
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		16 714	-41 431
Résultat global		183 065	92 145
Part du Groupe		131 752	67 640
Intérêts minoritaires		51 313	24 505

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 2.7.5.

2.3 BILAN CONSOLIDÉ

	Note	31.12.2024	31.12.2023
Immobilisations corporelles	2.7.7	21 373	20 967
Actifs liés au droit d'utilisation	2.7.26	40 389	45 053
Immobilisations incorporelles	2.7.8	134 900	137 191
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	2.7.9	221 426	212 374
Actifs Financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.7.14	4 143	3 964
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.7.13	25 385	20 974
Actifs financiers évalués au coût amorti		3 000	3 000
Autres actifs financiers	2.7.10	7 665	10 436
Impôts différés actifs	2.7.5	31 697	26 752
Immeubles de placement	2.7.7	2 114	2 129
Trésorerie non disponible	2.7.11	35 914	32 463
Total actif non courant		528 006	515 303
Autres actifs courants		19 480	17 283
Instruments financiers dérivés actifs	2.7.25	1 936	5 096
Impôts à recevoir	2.7.24	2 676	6 026
Clients et autres créances	2.7.12	1 581 603	1 550 895
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.7.13	3	3
Actifs financiers évalués au coût amorti	2.7.14	104 732	30 883
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.7.15	552 241	493 997
Total actif courant		2 262 671	2 104 183
TOTAL ACTIF		2 790 677	2 619 486

	Note	31.12.2024	31.12.2023
Capital	2.7.16	13 479	13 815
Prime d'émission		11 455	12 793
Actions propres	2.7.16	-23 490	-28 929
Écarts de conversion		-64 796	-78 450
Réserves consolidées	2.7.16	616 548	554 960
Total des capitaux propres Part du Groupe		553 196	474 189
Intérêts minoritaires	2.7.17	173 458	144 752
Total des capitaux propres		726 654	618 941
Dettes financières	2.7.20	285 636	355 799
Obligations locatives	2.7.26	33 383	39 509
Autres passifs financiers		0	-
Provisions	2.7.21	31 149	28 891
Produits différés		0	-
Impôts différés passifs	2.7.5	1 328	1 773
Total passif non courant		351 496	425 972
Dettes financières	2.7.20	170 771	34 970
Obligations locatives	2.7.26	16 601	16 096
Fournisseurs et autres créanciers	2.7.23	1 503 107	1 497 838
Provisions	2.7.21	6 030	5 753
Impôts à payer	2.7.24	11 637	18 443
Instruments financiers dérivés passifs	2.7.25	1 202	139
Produits différés		3 179	1 334
Total passif courant		1 712 527	1 574 573
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		2 790 677	2 619 486

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

		31.12.2024	31.12.2023
Résultat avant impôts		204 995	166 486
Amortissements	2.7.7, 2.7.8, 2.7.26	28 647	27 779
Perte de valeur des actifs		0	-
Résultat financier net		-4 937	273
Quote part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	2.7.9	-44 629	-45 264
Augmentation / (diminution) des provisions	2.7.21	4 142	-2 291
Variation des produits différés		1 691	475
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	2.7.19	1 853	4 867
Plus / (moins) values sur cessions de sociétés	2.7.2	0	0
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	2.7.2	-72	17
(Augmentation) / diminution des créances / dettes liées aux activités en principal et de teneurs de comptes		-1 335	-1 008
(Augmentation) / diminution du fonds de roulement		-22 500	8 782
Provisions payées		-509	-349
Intérêts payés		-17 178	-18 113
Intérêts perçus		21 753	13 959
Impôts payés		-39 463	-24 729
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles		132 458	130 884
Acquisition d'actifs financiers		-100 808	-43 474
Valeur de vente d'actifs financiers		29 505	37 229
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-2 533	-207
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		0	0
Acquisition d'immobilisations corporelles	2.7.7	-6 821	-4 527
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		-120	2
Acquisition d'immobilisations incorporelles	2.7.8	-5 818	-4 480
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		180	68
Acquisition d'immeubles de placement		0	0
Valeur de vente d'immeubles de placement		0	0
Dividendes reçus		34 931	29 078
(Augmentation) / diminution de la trésorerie non disponible		-1 718	-145
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		-53 202	13 544
Augmentation des dettes financières à court terme	2.7.20	0	16 500
Diminution des dettes financières à court terme		-2 849	-8 233
Augmentation des dettes financières à long terme	2.7.20	104 578	0
Diminution des dettes financières à long terme	2.7.20	-34 500	34 500
Paiement des obligations locatives	2.7.26	-17 421	-16 862
Variation des autres dettes à long terme		-1	0
Augmentation de capital et prime d'émission	2.7.16	27	-169
Acquisition d'actions propres	2.7.16	5 439	-1 817
Valeur de vente d'actions propres		0	0
Acquisition d'intérêts non contrôlants	2.7.17	-37 393	-12 016
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-22 088	-18 377
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	2.7.18	-25 195	-22 258
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		-29 403	-97 732
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée		7 783	-11 004
Variation de la trésorerie		57 636	35 692
Trésorerie et équivalent au début de la période	2.7.15	493 527	457 835
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	2.7.15	551 163	493 527

2.5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er Janvier 2023		69 540 468	13 908	12 869	-27 112	-55 127	496 412	440 952	144 368	585 318
Résultat net de la période					0	0	98 126	98 126	35 450	133 576
Autres éléments du résultat global						-23 283	-7 203	-30 486	-10 945	-41 431
Résultat global de la période						-23 283	90 923	67 640	24 505	92 145
Augmentation de capital		-465 563	76	0	0	0	-4 662	-4 586	0	-4 586
Dividendes versés			0	0	0	0	-22 258	-22 258	-18 377	-40 635
Variation d'actions propres			-169	-	-1 817	0	-	-1 986	0	-1 986
Incidence des variations de périmètre			0	0	0	-40	-10 261	-10 301	-7 860	-18 161
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions			0	0	0	0	4 342	4 342	1 541	5 883
Autres variations				-76	0	-	464	388	575	963
Capitaux propres au 31 Décembre 2023		69 074 905	13 815	12 793	-28 929	-78 450	554 960	474 189	144 752	618 941

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er Janvier 2024		69 074 905	13 815	12 793	-28 929	-78 450	554 960	474 189	144 752	618 941
Résultat net de la période							120 746	120 746	45 605	166 351
Autres éléments du résultat global						12 056	-1 050	11 006	5 708	16 714
Résultat global de la période						12 056	119 696	131 752	51 313	183 065
Augmentation de capital	2.7.16	135 000	27	-27	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés	2.7.16		0	0	0	0	-25 195	-25 195	-22 088	-47 283
Variation d'actions propres		-1 817 214	-363	-1 311	5 439	0	-8 303	-4 538	0	-4 538
Incidence des variations de périmètre			0	0	0	1 598	-28 880	-27 282	-2 180	-29 462
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19		0	0	0	0	1 623	1 623	634	2 257
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions			0	0	0	-	2 715	2 715	1 061	3 776
Autres variations			0	0	0	-	-68	-68	-34	-102
Capitaux propres au 31 Décembre 2024		67 392 691	13 479	11 455	-23 490	-64 796	616 548	553 196	173 458	726 654

2.6 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VIEL & Cie est une société française anonyme, domiciliée à Paris au 9, Place Vendôme – 75001 Paris, France.

VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans plus de 30 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris, et est incluse dans l'indice SBF 250.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 64,08 % par Viel et Compagnie-Finance au 31 décembre 2024.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2024 par décision du 25 mars 2025 et qui sont présentés pour approbation à l'Assemblée générale du 5 juin 2025.



PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés du Groupe VIEL & Cie sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société mère du groupe et la devise de présentation du Groupe VIEL & Cie. Ils ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur.

Les comptes consolidés du Groupe VIEL & Cie sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

› Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2023 à l'exception des modifications suivantes appliquées au 1^{er} janvier 2024.

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 1 (modifications)	› Passifs non courants avec des clauses restrictives	1 ^{er} janvier 2024
IFRS 16 (modifications)	› Obligation locative découlant d'une cession-bail	1 ^{er} janvier 2024
IAS 1 (modifications)	› Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	1 ^{er} janvier 2024
IAS 7 et IFRS 7 (modifications)	› Accords de financement de fournisseurs	1 ^{er} janvier 2024

L'adoption de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Au cours de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clefs relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges ainsi que sur les informations complémentaires fournies au cours de la période, sont les suivantes :

› Perte de valeur des Goodwills :

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses goodwills à chaque date de clôture. La valeur d'utilité des goodwills est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills sont affectés et est comparée à la capitalisation boursière quand ce critère peut s'appliquer. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.8.

› Impôts différés actifs :

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.5.

› Engagements envers le personnel

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.22.

› Provisions pour litiges

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

› Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de VIEL & Cie ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »).

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que le pourcentage de détention, le pourcentage d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 2.7.32.

› Regroupements d'entreprises

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le prix d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après la comptabilisation initiale, les goodwills positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwills sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles en note 2.7.8.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces goodwills sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

› Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés contrôlées par VIEL & Cie, directement ou indirectement. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut user de son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidé même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts minoritaires.

› Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwills déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

› Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles VIEL & Cie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle ni le contrôle conjoint, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque VIEL & Cie détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les goodwills déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

ELIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des coentreprises sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

TRAITEMENT DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis aux cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés dans une devise autre que l'euro, incluant les goodwill et les actifs et passifs évalués en juste valeur à la date de la prise de contrôle, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change moyen de l'exercice, sauf en cas de fluctuation significative des cours de change.

Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et imputées dans les autres éléments du résultat global, sous la rubrique « Écart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière qui était imputé dans les capitaux propres de son pôle de détention est constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2024 et 2023 est présenté en note 2.7.31.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où les filiales opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières et obligations locatives à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts au compte de résultat comprend les impôts courants et différés sur le bénéfice, les ajustements d'impôts d'années précédentes ainsi que les éventuels intérêts et les pénalités. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés ou dans les autres éléments du résultat global est enregistré dans les capitaux propres consolidés, respectivement dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice dû au titre du bénéfice imposable de la période calculée en utilisant les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Des impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception de celles relatives à la reconnaissance initiale de goodwill. Des impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles et reports déficitaires, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- › agencements et installations :entre 5 et 10 ans,
- › matériel informatique et de téléphonie :entre 2 et 5 ans,
- › autres immobilisations corporelles :entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers dans une optique patrimoniale. Ces actifs sont présentés sous la rubrique « Immeubles de placement » dans le bilan consolidé en application de la norme IAS 40 et comptabilisés au coût historique et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité probable (40 ans); cet amortissement est constaté par le biais du compte de résultat.

CONTRATS DE LOCATION – LE GROUPE COMME PRENEUR

Le Groupe évalue si un contrat est, ou contient un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat est, ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsqu'un contrat est, ou contient, un contrat de location, le Groupe comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

Au début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats de location à court terme. Les paiements de loyers associés à ces contrats, dont la durée est égale ou inférieure à douze mois, sont enregistrés en charge dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative correspond initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut pas être déterminé avec facilité.

Les paiements de loyers comprennent entre autres les paiements fixes, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, montants à payer attendus au titre de garanties de valeur résiduelle ainsi que le prix d'exercice d'options d'achat si le Groupe a la certitude raisonnable de les exercer, ou les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location le cas échéant. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée en cas de changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, en cas de variation des paiements au titre de la garantie de valeur résiduelle ou en cas de changement d'appréciation de l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lors de la réévaluation de l'obligation locative, un ajustement correspondant est enregistré à l'actif au titre du droit d'utilisation ou au compte de résultat si la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro. Les obligations locatives sont présentées au bilan séparément des autres passifs.

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût comprenant le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux et une estimation des coûts éventuels de remise en état, réduits de tous les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Il est par ailleurs soumis à un test de perte de valeur s'il existe des indices révélant une possible perte de valeur. Les actifs liés au droit d'utilisation sont présentés au bilan séparément des autres actifs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont générées à l'interne ou acquises, soit séparément, soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et sont reconnues lorsqu'elles sont identifiables et peuvent être évaluées de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, d'une dépréciation cumulée pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- › logiciels : entre 3 et 5 ans,
- › autres immobilisations incorporelles : entre 3 et 5 ans,
- › goodwill : indéfinie

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, ou lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non, ou plus régulièrement lorsqu'il existe des indices révélant une perte de valeur.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite, aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les goodwill, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

ACTIVITÉ DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

ACTIVITÉ EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ». Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en Hors Bilan (cf. note 2.7.28).

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisées au compte de résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Couverture des flux de trésorerie

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe

évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture. La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat. Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.



ACTIFS FINANCIERS

› Comptabilisation et évaluation initiale

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la dé-comptabilisation subséquente.

Les créances sont initialement évaluées à leur prix de transaction si elles ne comportent pas une composante de financement importante. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, augmentée ou diminuée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier.

› Classement et évaluation ultérieure

Tous les actifs financiers comptabilisés sont ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction à la fois :

- › du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ;

Un modèle de gestion correspond à la manière dont est géré collectivement un groupe d'actifs financiers pour générer des revenus. Son objectif est de traduire au mieux les pratiques de gestion des actifs concernés. Il est identifié au sein du Groupe à partir des faits objectifs qui peuvent être observés comme l'analyse de l'organisation du métier, de ses systèmes d'information, de ses rapports internes, de son mode de suivi des risques, ou encore de ses décisions de gestion passées (historiques de cessions par exemple). Conformément à la norme IFRS 9, trois types de modèles de gestion peuvent s'appliquer :

- › un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs (modèle « Collecte »),
- › un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs et effectuer des cessions (modèle « Collecte et Vente »),
- › un modèle particulier aux autres actifs financiers, notamment ceux gérés à des fins de transaction ;
- › des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Elles sont appréhendées via le critère/test SPPI (Solely Payments of Principal and Interest). Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, il faut considérer les termes contractuels de l'instrument et analyser tout élément qui pourrait remettre en cause la représentation exclusive de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le coût amorti d'un actif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier.

Les clients et autres créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite des pertes de valeur. Ces actifs financiers sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les clients et autres créances comprennent, outre les créances de courtages, les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal. Les dépôts bancaires à court terme ainsi que les obligations qui ont une maturité supérieure à trois mois à partir de la date d'acquisition sont évalués au coût amorti et présentés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers évalués au coût amorti ». La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Pour les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les produits d'intérêts, les différences de change et les pertes de valeur ou reprises de dépréciation sont comptabilisées dans le compte de résultat et calculées de la même manière que pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Les variations de juste valeur restantes sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, la variation de juste valeur cumulée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est recyclée au compte de résultat.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises. Les dividendes reçus sur ces placements sont enregistrés dans le compte de résultat. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues.

Pour les créances de courtage, la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de la créance selon une approche simplifiée. Une analyse est effectuée sur la base de l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts ainsi que de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. Pour tous les autres instruments financiers, le Groupe comptabilise un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.

Si le risque de crédit sur l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Groupe évalue la correction de valeur pour pertes de cet instrument financier au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement les titres de participation non cotés dans cette catégorie (cf. note 2.7.14.1).

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Cette catégorie comprend les instruments dérivés et les instruments de capitaux propres que le Groupe n'a pas choisi irrévocablement de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir représentent une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie et s'élèvent aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Pour évaluer si le risque de crédit sur un instrument financier a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale, le Groupe compare le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour porter son appréciation, le Groupe tient compte des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, telles qu'une modification de la notation de crédit de l'instrument financier.

Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier.

Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est peu probable que la contrepartie paie ses obligations de crédit envers le Groupe intégralement, sans recours par le Groupe à des actions telles que la réalisation des actifs reçus en garantie.

La période maximale considérée lors de l'estimation des pertes de crédit attendue est la durée contractuelle maximale sur laquelle le Groupe est exposé au risque de crédit.

Les pertes de crédit représentent la différence entre le total des flux de trésorerie qui sont dus à au Groupe selon les termes d'un contrat et le total des flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie pris en considération comprennent les rentrées provenant de la vente d'actifs reçus en garantie. L'évaluation des pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance.

La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le Groupe réduit directement la valeur comptable brute d'un actif financier lorsqu'il n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement à l'égard de la totalité ou d'une partie de cet actif financier.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous « Autres charges d'exploitation ».

PASSIFS FINANCIERS

▸ Comptabilisation et évaluation initiale

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier.

▸ Classement et évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés en deux catégories :

- passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net,
- passifs financiers au coût amorti.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net incluent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et passifs désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. L'évaluation ultérieure de ces passifs est effectuée à la juste valeur. Cette catégorie comprend les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans des relations de couverture.

Passifs financiers au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti du passif financier est ajusté de manière à refléter les flux de trésorerie contractuels réels et les flux de trésorerie contractuels estimés. L'ajustement est comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge. Cette catégorie comprend les dettes financières, les obligations locatives ainsi que les fournisseurs et autres créanciers.

JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation d'une juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif, soit en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Le Groupe évalue la juste valeur d'un instrument financier en utilisant le prix coté sur un marché actif pour cet instrument. Un marché est considéré comme « actif » si les transactions sur l'actif ou le passif ont lieu avec une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

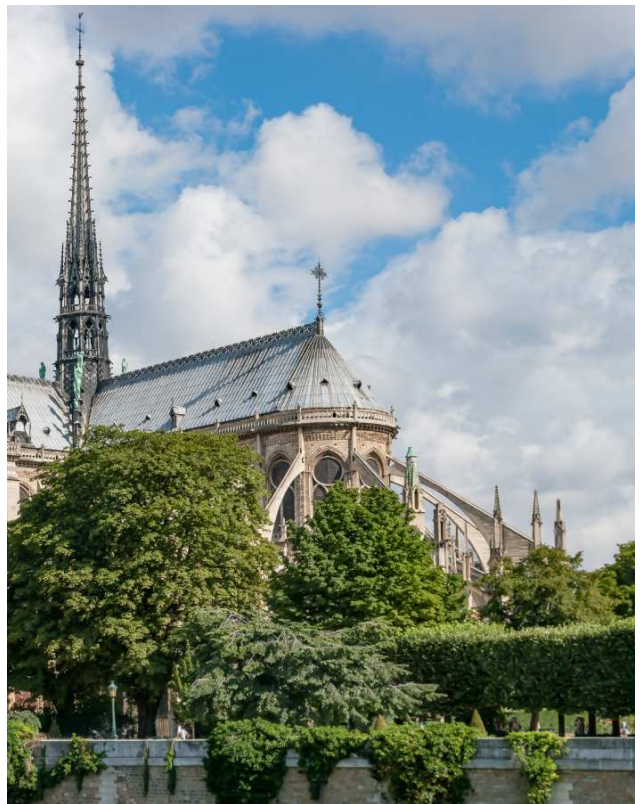
S'il n'y a pas de prix coté sur un marché actif, le Groupe utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et en minimisant celle des données d'entrée non observables.

Le Groupe applique une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Les niveaux retenus sont les suivants :

- › le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) auquel le Groupe peut avoir accès, sur un marché actif pour un instrument identique. C'est notamment le cas pour certains instruments de capitaux propres et les emprunts obligataires dont la juste valeur repose sur les cours de clôture à la bourse à la date du bilan.

- › Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés. Il s'agit de techniques d'évaluation telles que l'actualisation de flux de trésorerie, des modèles de valorisation standard basés sur des paramètres de marché de taux d'intérêts, des courbes de rendement ou de taux de change, des avis de courtiers pour des instruments similaires et l'utilisation de transactions comparables réalisées dans des conditions de concurrence normale. Par exemple, la juste valeur des contrats de change à terme sur devises et des swaps de devises est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futures estimés. Certains instruments de capitaux propres sont évalués sur la base de multiple de valorisation.
- › Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché comme par exemple une prévision financière élaborée à partir des données internes de la société.



AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de

la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 2.7.19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant à un modèle de valorisation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date. Le modèle retenu est celui des simulations Monte-Carlo, qui repose sur la création d'un échantillon aléatoire de variations de la valeur de l'action : des milliers de scénarii d'évolution de la valeur de l'action sont ainsi générés et permettent d'estimer, de manière statistique, la valeur des droits optionnels pour chaque scénario, qui est ensuite actualisée pour estimer leur valeur.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en notes annexe aux états financiers.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en notes aux comptes consolidés lorsqu'ils sont significatifs.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et modifications de normes qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2024 et dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont donc pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2024.

› Normes, interprétations ou amendements adoptés par l'Union Européenne

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 21 (modifications)	Absence de convertibilité	1 ^{er} janvier 2025

› Normes, interprétations ou amendements non encore adoptés par l'Union Européenne

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 9 et IFRS 7 (modifications)	Modifications de la classification et de l'évaluation des instruments financiers	1 ^{er} janvier 2026
IFRS 10, IFRS 9, IFRS 1, IAS 7, IFRS 7 (modifications)	Amélioration annuelle des normes comptables IFRS	1 ^{er} janvier 2026
IFRS 18	Présentation des états financiers et informations à fournir	1 ^{er} janvier 2027
IFRS 19	Filiales sans responsabilité publique - Informations à fournir	1 ^{er} janvier 2027

A l'exception de la norme IFRS 18 présentée ci-dessous, le Groupe prévoit que l'adoption des normes et modifications de normes ci-dessus n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

La norme IFRS 18 renforce les obligations relatives à la présentation des états financiers. Elle introduit trois principaux changements. Elle impose tout d'abord une présentation plus structurée du compte de résultat avec trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) afin d'améliorer la structure du compte de résultat, et impose à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation et le résultat avant éléments financiers et impôts. Elle requiert par ailleurs des entités concernées qu'elles expliquent les indicateurs de performance qu'elles utilisent, et de les indiquer dans une note séparée des états financiers. Ces indicateurs sont audités. Elle précise enfin certains principes d'organisation des informations dans les états financiers primaires et les notes d'annexes. Elle remplace la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». Les dispositions d'IAS 1 restées inchangées ont été reprises dans la norme IFRS 18 et d'autres normes.

Pour le Groupe, l'adoption de cette norme entraînera principalement les modifications suivantes dans la présentation des éléments des états financiers, sans affecter leur évaluation :

- › Le goodwill sera désormais présenté séparément des autres actifs incorporels au bilan. Les différences de change seront classées en fonction de leur nature et intégrées dans des catégories spécifiques selon leur lien avec l'exploitation, l'investissement ou le financement. Celles liées aux transactions commerciales notamment seront incluses dans les résultats d'exploitation et non plus dans le résultat financier.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les intérêts payés et les intérêts reçus seront désormais présentés respectivement dans les flux de financement et dans les flux d'investissement contre les flux opérationnels actuellement.

2.7 NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

2.7.1 INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'organisation interne et de gestion de VIEL & Cie, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les trois segments d'activité retenus par VIEL & Cie pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

Les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe Moyen-Orient et Afrique, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 2 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination - localisation géographique de ses clients - n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous.

Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués. Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires inclut uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

› Informations par secteur d'activité

En 2024 En milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	1 103 912	75 383			1 179 295	0	1 179 295
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-972 296	-48 379		-168	-1 020 843	0	-1 020 843
Résultat d'exploitation sectoriel	131 616	27 004	0	-168	158 452	0	158 452
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	0	0		0	0	-5 153	-5 153
Résultat d'exploitation	131 616	27 004	0	-168	158 452	-5 153	153 298
Résultat des participations mise en équivalence	26 695		17 933		44 628	0	44 628
Résultat financier	2 824	-1 011		-143	1 670	5 398	7 068
Résultat avant impôts	161 135	25 993	17 933	-311	204 750	244	204 994
Impôts sur les bénéfices	-31 684	-6 706			-38 390	-254	-38 644
Résultat net	129 451	19 287	17 933	-311	166 360	-10	166 350

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements

(2) Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe

En 2023 En milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	1 010 965	66 631			1 077 596	0	1 077 596
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-902 408	-43 406		-128	-945 942	0	-945 942
Résultat d'exploitation sectoriel	108 557	23 225	0	-128	131 654	0	131 654
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	0	0		0	0	-4 799	-4 799
Résultat d'exploitation	108 557	23 225	0	-128	131 654	-4 799	126 854
Résultat des participations mise en équivalence	26 540		18 731		45 271	-7	45 264
Résultat financier	-4 197	-1509		-136	-5 842	207	-5 635
Résultat avant impôts	130 900	21 716	18 731	-264	171 083	-4 599	166 484
Impôts sur les bénéfices	-26 906	-5 617			-32 523	-387	-32 910
Résultat net	103 994	16 099	18 731	-264	138 560	-4 986	133 574

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements

(2) Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe

› Actifs sectoriels

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

En 2024 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	1 252 572	1 201 105	0	2 285	2 455 962		2 455 962
Participations dans sociétés associées	145 108		75 247		220 355	1 071	221 426
Actifs non alloués ⁽³⁾	0	0	0	0	0	113 288	113 288
Total Actif	1 397 680	1 201 105	75 247	2 285	2 676 317	114 359	2 790 676

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe

En 2023 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	940 812	1 338 304	-	2 310	2 281 426	-	2 281 426
Participations dans sociétés associées	139 061	-	72 289		211 350	1 024	212 374
Actifs non alloués ⁽³⁾	-	-	-	-	-	125 689	125 689
Total Actif	1 079 873	1 338 304	72 289	2 310	2 492 776	126 713	2 619 489

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe

› Informations par secteur géographique

Activités poursuivies

En 2024 en milliers d'euros	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	548 458	381 877	248 960	1 179 295
Actifs non courants	152 269	33 161	11 225	196 661

Activités poursuivies

En 2023 en milliers d'euros	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	490 204	351 537	235 855	1 077 596
Actifs non courants	148 961	39 566	14 685	203 212

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux Etats-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

› Information concernant les clients importants :

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2024 et 2023.

2.7.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2024	2023
Plus- / (moins-)values sur cession d'actifs immobilisés	72	-17
Autres produits d'exploitation	4 842	2 553
TOTAL	4 914	2 536

En 2024, la rubrique « Autres produits d'exploitation » comprend essentiellement des montants reçus de la part d'anciens employés conformément à leurs clauses de non-concurrence.

2.7.3 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2024	2023
Charges de télécommunication et d'information financière	64 401	60 632
Charges de voyages et de représentation	38 246	34 628
Honoraires professionnels	28 478	26 377
Charges locatives et de maintenance	11 452	11 579
Autres charges d'exploitation	51 863	42 618
TOTAL	194 440	175 834

2.7.4 RÉSULTAT FINANCIER NET

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023
Produits d'intérêts	18 469	15 105
Produits des titres de participation	1 088	712
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	4 564	1975
Plus-values sur cession de titres de participation	0	0
Gains de change	5 200	3 238
Autres produits financiers	3	22
Produits financiers	29 324	21 052
Charges d'intérêts	-15 736	-15 991
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-51	0
Pertes de change	-4 397	-8 497
Charges financières sur contrats location financement	-2 061	-2 191
Autres charges financières	-11	-7
Charges financières	-22 256	-26 686
Résultat financier net	7 068	-5 634

2.7.5 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	2024	2023
Charge d'impôts courants	37 994	33 300
Charges / (Produits) d'impôts différés	650	-390
Impôts sur le bénéfice	38 644	32 910

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de VIEL & Cie peut s'analyser comme suit :

	2024		2023	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts		204 995		166 486
Ajustement de la quote-part des sociétés associées et coentreprises		-44 629		-45 264
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises		160 366		121 222
Taux d'imposition normatif	22,8%	36 555	22,66%	27 464
Effet fiscal des éléments suivants :				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,06%	-97	-0,08%	-98
Déficits de l'exercice non valorisés	0,71%	1 137	1,73%	2 101
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-0,90%	-1 438	-1,23%	-1493
Effet fiscal des produits non imposables	0,05%	75	-0,04%	-52
Effet fiscal des charges non déductibles	2,37%	3 798	4,26%	5 159
Variation du taux d'impôt	-0,03%	-53	-0,03%	-31
Impôts concernant les exercices antérieurs	-0,08%	-122	-0,07%	-84
Divers	-0,76%	-1 211	-0,05%	-56
Taux d'imposition effectif du Groupe	24,1%	38 644	27,15%	32 910

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses entités sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôts du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Au 31 décembre 2024, le Groupe applique l'exception temporaire de comptabilisation des impôts différés liés aux règles du Pilier 2 selon les dispositions d'IAS 12. L'exposition du Groupe aux impôts complémentaires créés par Pilier 2 est considérée comme non significative.

En milliers d'euros	01.01.2023	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31.12.2023
Impôts différés actifs							
Immobilisations corporelles	1 748	51	0	0	0	20	1 819
Immobilisations incorporelles	1 001	16	0	0	0	-14	1 003
Reports fiscaux déficitaires	11 326	-1 233	0	0	498	-266	10 325
Provisions et charges à payer	15 555	2 103	651	1 774	0	-842	19 241
Obligations locatives	15 200	378	0	0	0	-456	15 122
Autres	4 246	-1 846	0	0		-126	2 274
Total	49 076	-531	651	1 774	498	-1 684	49 784
Impôts différés passifs							
Immobilisations corporelles	557	-394	0	0	0	-11	152
Immobilisations incorporelles	1 360	-1 409	0	0	0	-17	-66
Actifs liés au droit d'utilisation	12 785	297	0	0	0	-373	12 709
Autres	12 666	584	-907	0	0	-335	12 008
Total	27 368	-922	-907	0	0	-736	24 803
Total impôts différés nets	21 708	391	1 558	1 774	498	-948	24 981
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	25 087						26 752
Impôts différés passifs	3 379						1 773
Net	21 708						24 979

Au 31 décembre 2024, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à € 29 149 000 (2023 : € 35 555 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023
A moins d'un an	0	0
Entre un et cinq ans	480	393
Supérieur à cinq ans	45 140	42 676
Durée illimitée	72 943	57 335
Total	118 564	100 404

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de € 15 083 000 (2023 : € 2 727 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

2.7.6 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.



Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action sont détaillés ci-après :

Résultat de base	2024	2023
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	120 746	98 126
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	67 799 228	69 009 146
Nombre moyen d'actions autodétenues	4 984 068	5 701 932
Résultat de base par action (en euro)	1,92	1,55

Résultat dilué	2024	2023
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	120 746	98 126
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	67 799 228	69 009 146
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions et des attributions gratuites d'actions	385 333	680 456
Nombre moyen d'actions autodétenues	4 984 068	5 701 932
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	63 200 494	63 987 670
Résultat dilué par action (en euro)	1,91	1,53

2.7.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

› Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2024 en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024		56 569	67 679	4 955	129 203
Variation de périmètre					0
Acquisitions de l'exercice		2 313	4 413	96	6 821
Cessions – mises au rebut		-254	-5 955	-193	-6 402
Reclassement		0	0	-13	-13
Ecarts de conversion		2 002	1 539	-68	3 473
Valeur brute au 31 décembre 2024	0	60 630	67 675	4 777	133 082
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2024		-46 298	-61 099	-839	-108 236
Variation de périmètre					0
Amortissements de l'exercice		-3 290	-3 473	-123	-6 887
Perte de valeur de l'exercice					0
Cessions – mises au rebut		254	5 953	193	6 399
Reclassement					0
Ecarts de conversion		-1 573	-1 420	6	-2 986
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2024		-50 907	-60 040	-763	-111 709
Valeur nette au 31 décembre 2024	0	9 723	7 636	4 015	21 373
Dont actifs sous contrat de location-financement	0	0	0	0	0

Au 31 décembre 2023 en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2023	-	55 847	64 661	5 592	126 100
Variation de périmètre	-	-	47	-	47
Acquisitions de l'exercice	-	1 301	2 922	303	4 527
Cessions – mises au rebut	-	-259	-906	-67	-1 233
Reclassement	-	-124	975	-1 073	-222
Ecarts de conversion	-	-196	-19	201	-15
Valeur brute au 31 décembre 2023	-	56 569	67 680	4 955	129 204
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2023	-	-43 403	-58 963	-788	-103 154
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-3 229	-3 121	-97	-6 448
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	0
Cessions – mises au rebut	-	258	906	62	1 226
Reclassement	-	112	102	-	214
Ecarts de conversion	-	-35	-24	-16	-74
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2023	-	-46 298	-61 099	-839	-108 236
Valeur nette au 31 décembre 2023	-	10 271	6 580	4 116	20 967
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	-	-	-

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers pour un investissement initial total de € 6 289 000.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la norme IAS 40, et ont connu les variations suivantes au cours des exercices 2024 et 2023 :

Au 31 décembre 2022	2 355
Acquisitions	-
Cessions	-
Amortissements	-147
Reclassements	-
Réévaluations d'immobilisation	-
Ecarts de conversion	-79
Au 31 décembre 2023	2 129
Acquisitions	-
Cessions	-
Amortissements	-145
Reclassements	-
Réévaluations d'immobilisation	-
Ecarts de conversion	130
Au 31 décembre 2023	2 114

Au 31 décembre 2024, l'amortissement cumulé de ces actifs est de € 2 075 000.

Les produits locatifs perçus en 2024 s'élèvent à € 152 000 contre € 319 000 de charges opérationnelles directes.

2.7.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2024 en milliers d'euros	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	13 942	103 757	103 161		8 942	229 802
Variation de périmètre		0	422		0	422
Acquisitions de l'exercice		5 701			117	5 818
Cessions - mises au rebut		-728			-986	-1 713
Reclassement		-0	-3 573			-3 573
Ecarts de conversion		3 117	358		-139	3 337
Valeur brute au 31 décembre 2024	13 942	111 847	100 368		7 935	234 092
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2024	-191	-89 519	-1 053		-1 847	-92 610
Variation de périmètre						0
Amortissements de l'exercice		-5 269			-33	-5 302
Perte de valeur de l'exercice		0				0
Cessions - mises au rebut		728			831	1 559
Reclassement						0
Ecarts de conversion		-2 886	17		31	-2 838
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2024	-191	-96 946	-1 036	-0	-1 018	-99 191
Valeur nette au 31 décembre 2024	13 751	14 901	99 332	-	6 917	134 900

Au 31 décembre 2023 en milliers d'euros	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2023	13 942	101 309	95 147	0	6 661	217 060
Variation de périmètre	0	0	7 457	0	2 343	9 800
Acquisitions de l'exercice	0	4 473	0	0	7	4 480
Cessions - mises au rebut	0	-1 477	0	-	-239	-1 717
Reclassement	0	-2	0	-	-46	-48
Ecarts de conversion	0	-546	556	-	217	227
Valeur brute au 31 décembre 2023	13 942	103 757	103 161	0	8 942	229 802
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2023	-191	-86 525	-990	-0	-2 129	-89 835
Variation de périmètre	0		0	0		0
Amortissements de l'exercice	0	-5 052	0	0	-76	-5 129
Perte de valeur de l'exercice	0		0	0		0
Cessions - mises au rebut	0	1 409	0		237	1 646
Reclassement	0	15	0	0		15
Ecarts de conversion		633	-63		121	692
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2023	-191	-89 519	-1 053	-0	-1 847	-92 610
Valeur nette au 31 décembre 2023	13 751	14 238	102 108	-	7 095	137 191

En janvier 2023, le Groupe a pris une participation majoritaire dans les filiales opérationnelles d'une coentreprise entraînant la constatation d'un goodwill de EUR 7 315 000 et d'une marque d'une valeur estimée de EUR 2 451. Des informations complémentaires sont présentées en note 2.7.36.

Les goodwills se présentent comme suit au 31 décembre 2024 :

en milliers d'euros	31.12.2024			31.12.2023		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Compagnie Financière Tradition	25 968		25 968	25 968		25 968
TFS	15 998		15 998	16 260		16 260
Bourse Direct	32 774		32 774	32 774		32 774
E-VIEL	3 833		3 833	3 833		3 833
Exoe	6 188		6 188	6 188		6 188
Autres	15 605	-1 034	14 571	14 272	-1 051	13 221
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	100 366	-1 034	99 332	103 159	-1 051	102 108

› Tests de dépréciation

Les Goodwills constatés au bilan ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) correspond à la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésoreries auxquelles ces goodwills sont rattachés, est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces goodwills. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur d'utilité de l'activité sous-jacente par rapport à la

valeur comptable de l'UGT. Des taux d'actualisation de 8,9 % à 12,045 % (2022 : 9,1 % à 11,5 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations et incluent une prime de risque de marché pour refléter le risque sur chacun des marchés ainsi qu'une prime de risque supplémentaire pour refléter le risque complémentaire lié à la taille des unités génératrices de trésorerie mais aussi aux risques géopolitiques.

Par ailleurs, des taux de croissance de 2,0 % à 5,0 % (2022 : 2,0 % à 5,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

en %	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2024	2023	2024	2023
Pôle Intermédiation professionnelle				
Compagnie Financière Tradition et TFS	11,0 % - 11,1 %	11,00%	2,00%	2,00%
Autres	8,9 % - 12,0%	9,1% - 11,5 %	2,0 % - 5,0%	2,00 % à 5,00 %
Pôle Bourse en ligne				
Bourse Direct	12,04%	11,41%	2,00%	2,00%
E-VIEL	12,04%	11,41%	2,00%	2,00%

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwills en 2024 et 2023.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Pour le pôle de bourse en ligne, cette méthode comprend également d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle (volume d'ordres exécutés). Dans le cadre de ces évaluations, le taux de croissance de l'activité et du volume d'ordres exécutés varie entre 3 % et 4 % selon l'échéance. La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation de ces dernières hypothèses est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au taux de croissance ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation du budget utilisé est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au résultat d'exploitation pour chaque année du budget ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

2.7.9 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et coentreprises détenue par VIEL & Cie ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 2.7.32.

La variation des participations dans les sociétés associées et les coentreprises se présente comme suit :

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1er janvier 2024	109 358	103 016	212 373
Résultat net de la période	25 631	18 998	44 629
Dividendes distribués	-22 635	-11 209	-33 844
Acquisitions	0	0	0
Autres éléments du résultat global	-124	0	-124
Autres variations de capitaux propres	0	0	0
Variations de périmètre	47	0	47
Ecart de conversion	822	-2 478	-1 657
Au 31 décembre 2024	113 099	108 327	221 426

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1er janvier 2023	96 429	118 520	214 949
Résultat net de la période	29 967	15 298	45 265
Dividendes distribués	-16 556	-11 810	-28 366
Acquisitions	0	481	481
Autres éléments du résultat global	-338	0	-338
Autres variations de capitaux propres	42	0	42
Variations de périmètre (Note 2.7.31)	0	-11505	-11505
Ecart de conversion	-186	-7 968	-8 157
Au 31 décembre 2023	109 358	103 016	212 373

› Sociétés associées

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés associées se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2024 En milliers d'euros	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	SwissLife Banque privée	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Paris		
Pourcentage de détention	32,4%	33,0%	40,0%		
Actif non courant	8 836	15 646	23 644		
Actif courant	48 205	109 468	3 103 210		
Passif non courant	331	1 872	17 093		
Passif courant	23 584	50 549	2 931 318		
Actif net	33 126	72 692	178 443		
Quote-part du groupe dans :					
› dans l'actif net	10 733	23 988	74 810	1 896	
› Ecart d'acquisition	0	0	437	1 234	
Valeur comptable au 31 décembre	10 733	23 988	75 247	3 130	113 099
Chiffre d'affaires	29 990	81 141	130 162		
Résultat net de l'exercice	-1 435	24 369	44 833	731	
Autres éléments du résultat global	-383	0	0		
Résultat global de l'exercice	-1 818	24 369	44 833	731	
Quote-part du Groupe dans :					
› le résultat net	-514	8 042	17 933	169	25 630
› les autres éléments du résultat global	-124	0	0	0	-124
› le résultat global	-638	8 042	17 933	169	25 506
Dividendes versés au Groupe	537	7 109	14 981	8	22 635

Au 31 décembre 2023 En milliers d'euros	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	SwissLife Banque privée	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Paris		
Pourcentage de détention	32,40%	33,00%	40,00%		
Actif non courant	17 427	13 199	24 051		
Actif courant	51 632	102 006	3 220 549		
Passif non courant	579	1 792	3 460		
Passif courant	31 192	46 351	3 070 092		
Actif net	37 287	67 063	171 048		
Quote-part du groupe dans :					
› dans l'actif net	12 081	22 131	71 852	1 650	
› Ecarts d'acquisition	0	0	437	1 195	
Valeur comptable au 31 décembre	12 081	22 131	72 289	2 844	109 345
Chiffre d'affaires	33 775	85 614	129 830		
Résultat net de l'exercice	6 234	27 447	46 827	353	
Autres éléments du résultat global	-1 043	0	0		
Résultat global de l'exercice	5 192	27 447	46 827	353	
Quote-part du Groupe dans :					
› le résultat net	2 087	9 057	18 731	92	29 967
› les autres éléments du résultat global	-338	0	0	0	-338
› le résultat global	1 749	9 057	18 731	92	29 629
Dividendes versés au Groupe	0	9 089	7 467	0	16 556

› Coentreprises

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. Le contrôle conjoint est exercé sur cette société en vertu d'un pacte d'actionnaires.

L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous intègrent entre 25,0 % et 27,5 % des actifs et du résultat net de cette activité. Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales coentreprises se présentent comme suit :

Au 31 Décembre 2024 en milliers d'€	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	49,99%	25,0% - 27,5%		
Actif non courant	58 646	600		
Actif courant	1 087 822	52 132		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>156 408</i>	<i>30 802</i>		
Passif non courant	1 700	0		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>881</i>	<i>0</i>		
Passif courant	1 003 603	13 193		
Dont dettes financières	62 246	0		
Actif net	141 166	39 540		
Quote-part du groupe dans :				
› dans l'actif net	67 282	10 618		
› Ecart d'acquisition	19 483	0	4 676	
Valeur comptable au 31 décembre	86 765	10 618	10 944	108 327
Chiffres d'affaires	73 432	70 343		
Amortissements	-700	-106		
Produits d'intérêts	98	1 164		
Charges d'intérêts	-73	-79		
Impôts sur le bénéfice	-12 959	-1 559		
Résultats net/global de l'exercice	28 205	13 888		
Quote-part du Groupe dans :				
› le résultat net/global	14 099	3 713	1 186	18 998
Dividendes versés au Groupe	8 506	1 736	967	11 209

Au 31 décembre 2024, les goodwill totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élèvent à € 24 159 000 (2023 : € 16 982 000). En décembre 2024, la coentreprise Gaitame.com, Ltd a pris une participation majoritaire dans une société concurrente au Japon entraînant la constatation d'un écart d'acquisition de CHF 7 760 000..

Au 31 Décembre 2023 en milliers d'€	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	49,99%	25,0% - 27,5%		
Actif non courant	21 485	1 958		
Actif courant	847 042	42 135		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>126 105</i>	<i>26 956</i>		
Passif non courant	1 242	2 416		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>960</i>	<i>0</i>		
Passif courant	723 032	11 021		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>1 280</i>	<i>0</i>		
Actif net	144 253	30 657		
Quote-part du groupe dans :				
› dans l'actif net	71 767	8 154		
› Ecart d'acquisition	12 226	0	4 756	
Valeur comptable au 31 décembre	83 992	8 154	10 868	103 015
Chiffres d'affaires	64 577	57 836		
Amortissements	-1 377	-110		
Produits d'intérêts	7	569		
Charges d'intérêts	0	-89		
Impôts sur le bénéfice	-10 272	-824		
Résultats net/global de l'exercice	23 183	9 505		
Quote- part du Groupe dans :				
› le résultat net/global	11 590	2 530	1 179	15 298
Dividendes versés au Groupe	7 946	2 748	1 116	11 810

2.7.10 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Prêts aux employés	3 840	4 123
Créances sur les parties liées (Cf. note 2.7.27)	3 825	6 313
TOTAL	7 665	10 436

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 1,50 % et ont une échéance moyenne de 28 mois.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 2.7.30.

2.7.11 TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	35 914	32 463
TOTAL	35 914	32 463

Ce poste comprend pour l'essentiel des liquidités bloquées directement auprès de sociétés de compensation, tels que le FICC (Fixed Income Clearing Corporation) ou indirectement par le biais d'agent, et également des liquidités pour lesquelles certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 2.7.30.

2.7.12 CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Créances liées aux activités teneurs de comptes	1 069 620	1 209 062
Créances liées aux activités en principal	157 043	50 184
Clients et comptes rattachés	230 778	185 650
Créances sur les employés	94 641	73 564
Créances sur les parties liées	6 973	7 222
Autres créances à court terme	22 548	25 213
TOTAL	1 581 603	1 550 895

Le poste des « Créances liées aux activités en principal » inclut des opérations de vente de titres ayant dépassé le délai de livraison prévu au 31 décembre 2024 et 2023. Les opérations d'achat de titres correspondantes sont présentées dans la rubrique "Fournisseurs et autres créanciers". La quasi-totalité de ces transactions a été débouclée après ces dates à l'exception d'un montant d'environ € 11 293 000 au 31 décembre 2024 (€ 15 824 000 au 31 décembre 2023) relatif à des transactions sur des titres libellés en roubles. Le montant de la provision pour pertes de crédit attendues sur ces transactions s'élève à RUB 1 330 390 000, sans changement depuis le 31 décembre 2023, pour

un montant équivalent de € 11 293 000 (€ 13 439 000 au 31 décembre 2023). Des informations complémentaires sur les pertes de crédit attendues sont présentées en note 2.7.30.

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres

créances est décrite en note 2.7.30.

2.7.13 ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

Non courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023	Courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Actions	25 385	20 974	Actions	-	-
Total	25 385	20 974	Dépôts bancaires à court terme	2	2
			Autres	1	1
			Total	3	3

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est décrite en note 2.7.30.

2.7.14 ACTIFS FINANCIERS

2.7.14.1 évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Cette rubrique se décompose principalement des investissements suivants :

Non courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Actions	3 935	3 765
Autres	208	199
Total	4 143	3 964

Ces titres de participation non cotés ne sont pas détenus à des fins de transactions. Le Groupe a fait le choix irrévocable de présenter les variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est décrite en note 2.7.30.

2.7.14.2 évalués au coût amorti.

Courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Obligations	22 199	18 686
Dépôts bancaires à court terme	82 533	12 197
Total	104 732	30 883

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme ainsi que des obligations dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles évalués au coût amorti est décrite en note 2.7.30.

2.7.15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Caisse et dépôts bancaires à vue	447 842	293 373
Dépôts bancaires à court terme	97 411	184 383
Placements monétaires à court terme	6 988	16 241
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	552 241	493 997
Trésorerie non disponible	35 914	32 463
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	588 155	526 460
Découverts bancaires	-1 078	-470
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	551 163	493 527

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 2.7.30.

2.7.16 CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

› Composition du capital

Au 31 décembre 2024 le capital social de VIEL & Cie est composé de 67 392 691 actions d'une valeur nominale de € 0,2 soit un capital de € 13 478 538,20 contre 69 074 905 actions pour un capital de 13 814 981,40 € au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par une augmentation de capital de 27 000 €, soit 135 000 actions nouvelles, après constat de la réalisation des conditions du plan d'attribution d'actions gratuites de 2021 ainsi que par l'annulation de 1 817 214 actions propres.

› Actionnaires importants

Au 31 décembre 2024, le capital de VIEL & Cie est réparti de la façon suivante :

- › Viel et Compagnie-Finance : 64,08 %
- › Sycomore AM : 5,81 %
- › Patrick Combes : 5,80 %
- › Amiral Gestion : 4,10 %
- › Quaero Capital : 1,50 %
- › Financière de l'Echiquier : 0,57 %
- › Dimensional Fund Advisors LP: 0,50 %
- › Public : 10,72 %
- › Actions propres : 6,93 %

› Capital autorisé

Autorisations financières

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2024 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Échéance	Montant autorisé	Utilisation en 2024	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	06/06/2024	26 mois	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	06/06/2024	26 mois	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	06/06/2024	26 mois	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	06/06/2024	18 mois	€ 5 000 000	-	€ 5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	08/06/2023	26 mois	€ 20 000 000	-	€ 20 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	06/06/2024	26 mois	€ 1 381 498	€ 27 000	€ 1 354 498
Réduction de capital (annulation d'actions)	06/06/2024	24 mois	€ 1 381 498	€ 363 443	€ 1 018 054
Augmentation de capital (attribution d'actions gratuites aux collaborateurs des sociétés liées) (avec suppression du DPS)	08/06/2023	38 mois	€ 1 381 498		€ 1 381 498

Actions propres

VIEL & Cie détient au 31 décembre 2024, 4 671 930 titres autodétenus, soit 6,93 % de son capital, pour un montant total brut de € 23 490 000 (6 040 884 titres autodétenus pour un montant brut de € 28 929 000 au 31 décembre 2023), détention autorisée préalablement par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2024.



Réserves consolidées

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels à prestations définies	Autres réserves	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1er Janvier 2024	526 772	21 126	-341	-4 761	12 163	554 960
Résultat net de l'exercice	120 746	0	0	0		120 746
Réévaluation des régimes à prestations définies	0	0	0	330	0	330
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture		0	0	0	-2 158	-
Incidence de la réévaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	778	0	0	778
Incidence de la réévaluation des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Résultat global de la période	120 746	0	778	330	-2 158	119 696
Affectation à la réserve générale		0	0	0		-
Affectation à la réserve pour actions propres	4 538	0	0	0	0	4 538
Exercice d'options de souscription d'actions	0	2 936	0	0	0	2 936
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions		0	0	0	0	0
Dividendes versés	-25 195	0	0	0	0	-25 195
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	-31 941	0	-215	81	-8 312	-40 388
Réserves consolidées au 31 décembre 2024	594 921	24 062	221	-4 350	1 693	616 548

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels à prestations définies	Autres réserves	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1er Janvier 2023	469 381	16 989	1 306	-2 393	11 128	496 412
Résultat net de l'exercice	98 126					98 126
Réévaluation des régimes à prestations définies				-2 355		-2 355
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture					-3 308	-3 308
Incidence de la réévaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			-1 541			-1 541
Incidence de la réévaluation des immeubles de placement						0
Résultat global de la période	98 126	0	-1 541	-2 355	-3 308	90 922
Affectation à la réserve générale						0
Affectation à la réserve pour actions propres	1 817				-1 817	0
Exercice d'options de souscription d'actions		4 137				4 137
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions						0
Dividendes versés	-22 258					-22 258
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	-20 294		-106	-13	6 160	-14 253
Réserves consolidées au 31 décembre 2023	526 772	21 126	-341	-4 761	12 163	554 960

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf note 2.7.19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par les biais des autres éléments du résultat global. Lorsque ces instruments sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé dans les capitaux propres.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en euros des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La réserve d'écarts actuariels des régimes à prestations définies est utilisée pour enregistrer les modifications des hypothèses à long terme et la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes à prestations définies (cf. note 2.7.22).

Autres éléments du résultat global

Cette rubrique se décompose comme suit :

2024 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère						
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				778	778	-403	375
Ecarts actuariels des régimes à prestations définies				330	330	65	395
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat				1108	1108	-338	770
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture		-2159			-2159	0	-2159
- transférés au compte de résultat							
Ecarts de conversion	12145			0	12145	6081	18226
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat							
Ecarts de réévaluation							
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-89	0	0	0	-89	-35	-124
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	12056	-2159	0	0	9897	6046	15943
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	12056	-2159	0	1108	11005	5708	16714

Attribuables aux actionnaires de la société mère

2023 en milliers d'euros	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels des régimes à prestations définies	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-	-	-1 541	-1 541	96	-1 445
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-	-2 355	-2 355	-826	-3 181
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	-3 896	-3 896	-730	-4 626
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture	-	-3 308	-	-	-3 308	-	-3 308
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	0	-	-
Ecart de conversion	-23 028	-	-	-	-23 028	-10 132	-33 160
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat	-	-	-	-	0	0	0
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-255	-	-	-	-255	-83	-338
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-23 283	-3 308	0	0	-26 591	-10 215	-36 806
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	-23 283	-3 308	0	-3 896	-30 487	-10 945	-41 432

2.7.17 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les principales sociétés dans lesquelles les intérêts minoritaires ont été jugés significatifs sont Bourse Direct qui représente l'activité de bourse en ligne et le sous-groupe Tradition qui regroupe l'activité d'intermédiation professionnelle. Les sociétés jugées significatives au sein du sous-groupe Tradition sont présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition, société cotée.

Les informations financières résumées du sous-groupe Tradition sont présentées après élimination des comptes et opérations réciproques internes au sous-groupe.

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Groupe Tradition	Bourse Direct	Groupe Tradition	Bourse Direct
	Suisse	France	Suisse	France
Pourcentage de détention des intérêts minoritaires	28,10%	16,98%	26,19%	18,80%
Actif non courant	329 446	36 889	325 218	35 407
Actif courant	1 049 982	1 134 348	736 562	1 273 203
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	419 191	56 353	351 011	56 047
Passif non courant	249 479	6 168	287 646	7 119
Passif courant	592 395	1 084 560	314 112	1 225 633
Actif net	537 554	80 509	460 022	75 858
Valeur comptable des intérêts minoritaires (1)	24 083	10 720	21 515	10 906
Chiffre d'affaires	1 103 912	75 382	1 010 965	66 641
Résultat net	129 451	19 287	103 995	16 119
Quote-part attribuable aux intérêts minoritaires dans le résultat net du Groupe dans (2) :	42 591	3 014	32 275	3 175
Flux de trésorerie nets opérationnels	113 156	20 783	124 148	24 288
Flux de trésorerie nets d'investissement	-62 458	-5 860	8 680	-2 042
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts minoritaires)	28 464	-14 469	-66 506	-9 217
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-20 780	-148	-15 719	-148
Variation des cours de change	13 967	0	-31 869	0
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	19 111	306	18 735	12 881

(1) Groupe Tradition – dont 4,9 millions d'euros au titre de Tradition-ICAP, joint-venture mise en équivalence (cf. note 2.7.9).

(2) Groupe Tradition – dont 1,6 million d'euros au titre de Tradition-ICAP, joint-venture mise en équivalence (cf. note 2.7.9).

2.7.18 DIVIDENDES

En milliers d'euros	2024	2023
Dividende	31 675	27 630
Dividende par action en €	0,47	0,40

2.7.19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

› Compagnie Financière Tradition

Au 31 décembre 2024, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 CHF de nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF	Date de début d'exercice ⁽¹⁾	Date d'échéance	Prix d'exercice en CHF	Condition d'exercice (2)	
05.01.2018	5 000	12 500	5 000 titres dès le 1 février 2021	01.02.2026	2,5	115	5 000
09.01.2019	3 000	7 500	09.07.2020	06.07.2025	2,5	110	3 000
13.01.2020	20 000	50 000	13.01.2023	13.01.2028	2,5	114	20 000
			C : 2				
31.08.2021	2 000	5 000	000 dès le 31.08.2024	31.08.2029	2,5	110	2 000
10.09.2021	5 000	12 500	10.09.2024	10.09.2029	2,5	120	5 000
14.04.2022	20 000	50 000	14.04.2025	14.04.2030	2,5	120	
24.06.2022	6 000	15 000	C: 2000 à compter du 24.6.2025 D: 2000 à compter du 24.6.2026 E: 2000 à compter du 24.6.2027	24.06.2030	2,5	110	
28.07.2022	7 000	17 500	28.07.2025	28.07.2030	2,5	120	
30.08.2022	60 000	150 000	A: 20'000 à compter du 01.10.2023 B: 20'000 à compter du 01.10.2024 C: 20'000 à compter du 01.10.2025	01.10.2028	2,5	112	40 000
25.01.2023	10 000	25 000	25.01.2026	25.01.2031	2,5	125	
03.02.2023	24 000	60 000	03.02.2026	03.02.2031	2,5	120	
01.01.2024	70 000	175 000	01.01.2027	01.01.2032	2,5	128	
27.02.2024	24 000	60 000	27.02.2027	27.02.2032	2,5	130	
01.03.2024	41 165	102 913	01.03.2027	01.03.2032	2,5	130	
21.05.2024	7 000	17 500	21.05.2027	21.05.2032	2,5	160	
01.07.2024	20 000	50 000	01.07.2027	01.07.2032	2,5	150	
TOTAL	324 165	810 413			2,5		75 000

Conditions d'exercice(1) Les collaborateurs doivent être salariés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.(2) Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2024 Compagnie Financière Tradition SA a consenti 162 165 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (189 000 options en 2023).

La juste valeur des options octroyées ou des modifications effectuées est déterminée à la date d'attribution, respectivement des modifications, des options de souscription en recourant à un modèle d'évaluation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

	2024	2023
Rendement de dividendes	5,0%	5,0%
Volatilit. attendue	13,0%	15,5%
Taux d'intérêt sans risque	0,8%	0,5%
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	123,3	104,5

En 2024, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 12,1 (2023 : CHF 21,8).

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription d'action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en CHF	2024		2023	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de l'exercice	2,5	511 000	2,5	412 000
Attribuées	2,5	162 165	2,5	189 000
Exercées *	2,5	-346 000	2,5	-90 000
Expirées				
Annulées	2,5	-3 000		
En circulation à la fin de l'exercice	2,5	324 165	2,5	511 000
Exerçables à la fin de l'exercice	2,5	75 000	2,5	68 000

* Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées en 2024 est de CHF 129,1 (2023 : CHF 117,0).

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2024, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 1 765 000 (CHF 4 729 000 en 2023).

› VIEL & Cie

Plans d'options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2024, Il n'y a pas de nouveaux plans d'options de souscription d'actions accordés par VIEL & Cie.

Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2024, les caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites sont les suivantes :

Nature du plan (en euros)	Plan d'attribution 2021	Plan d'attribution 2023		Plan d'attribution 2024
		Lot 1	Lot 2	
Date de l'Assemblée générale	12-juin-20	30-mars-23	30-mars-23	9-juin-22
Date des premières attributions au titre du plan	18-mars-21	30-mars-23	30-mars-23	27-mars-24
Nombre total d'actions gratuites attribuées	135 000	205 000	25 000	175 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	18-mars-21	30-mars-23	30-mars-23	27-mars-24
Période d'attribution	18-mars-24	30-mars-26	30-mars-26	27-mars-27
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	18-mars-31	30-mars-33	30-mars-33	27-mars-34
Conditions d'attribution de présence dans la Société	Oui	Oui	Oui	Oui
Conditions de performance de cours	6,80 €	8,50 €	8,00 €	8,80 €
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1er janvier	135 000	205 000	25 000	0
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice				
Nombre d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	135 000			
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	0	205 000	25 000	175 000
Nombre de personnes concernées	4	4	1	3



2.7.20 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit en 2024 :

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Découverts bancaires	1 078	470
Emprunts bancaires	0	0
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	34 500	34 500
Emprunts obligataires	135 193	0
A court terme	170 771	34 970
Emprunts à long terme	95 000	129 500
Emprunts obligataires	190 636	226 299
A long terme	285 636	355 799
TOTAL	456 407	390 769

Les emprunts obligataires et bancaires se décomposent comme suit :

2024 En milliers d'euros	Eléments non financiers				31.12.2024
	Eléments financiers	Autres variations	Reclassement	Ecart de conversion	
Long terme					
Emprunts bancaires	129 500	-34 500			95 000
Emprunts obligataires	226 299	104 730		-136 355	190 636
Court terme					
Emprunts bancaires					
Position court terme des emprunts bancaires	34 500	-			34 500
Emprunts obligataires	-	-2 781		136 355	135 193
Total	390 299	67 449	0	0	455 330

2023 En milliers d'euros	Eléments non financiers				31.12.2023
	Eléments financiers	Autres variations	Reclassement	Ecart de conversion	
Long terme					
Emprunts bancaires	164 000	-34 500			129 500
Emprunts obligataires	212 629	182		13 488	226 299
Court terme					
Emprunts bancaires	8 124	-8 233		108	-
Position court terme des emprunts bancaires	18 000	16 500			34 500
Emprunts obligataires					
Total	402 753	-26 051	-	-	390 299

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

Emetteur	Année d'émission et d'échéance	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF	Coupon	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable en milliers de CHF	Valeur comptable en milliers de CHF
					31.12.24	31.12.23
Compagnie Financière Tradition SA	2024-2029	CHF 100 000	2,250%	2,343%	99 635	79 723
Compagnie Financière Tradition SA	2021-2027	CHF 80 000	1,875%	1,980%	79 792	79 723
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 130 000	1,750%	1,850%	127 244	129 830
TOTAL					306 671	209 553
<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois</i>					127 244	-

Au 31 décembre 2024, VIEL & Cie et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de € 185 633 000, contre € 188 460 000 au 31 décembre 2023. Celles-ci n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2024 et 2023.

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de € 129 500 000 remboursable par annuités et venant à échéance en juin 2026 (€ 164 000 000 au 31 décembre 2023).

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non-respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 2.7.30.

2.7.21 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	TOTAL
Montant au 31 décembre 2022	21 510	12 385	500	-	34 395
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					11 839
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Dotation	3 705	333	0	0	4 038
Utilisation	-137	-212	0	0	-349
Dissolution	0	-6 328	0	0	-6 328
Réévaluation des régimes à prestations définies	3 832	0	0	0	3 832
Reclassement	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	-1 213	270	0	0	-943
Montant au 31 décembre 2023	27 696	6 448	500	0	34 644
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					5 753
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Dotation	3 897	273	0	0	4 171
Utilisation	-398	-111	0	0	-509
Dissolution	-29	0	0	0	-29
Réévaluation des régimes à prestations définies	-559	0	0	0	-559
Reclassement	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	-807	268	0	0	-539
Montant au 31 décembre 2024	29 800	6 878	500	0	37 179
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					6 030

› Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 2.7.22.

› Provisions pour litiges

Une filiale du Groupe au Royaume-Uni est défenderesse dans une procédure civile intentée fin 2017 par cinq sociétés anglaises en liquidation ainsi que les liquidateurs de ces sociétés.

La filiale s'est vigoureusement défendue et a réussi à faire rejeter toutes les réclamations de trois des sociétés et certaines des réclamations des deux autres sociétés. Certains arguments ont ensuite été portés devant la Cour d'appel anglaise où la filiale a obtenu de nouveaux succès. La question de droit demeurant a fait l'objet d'un appel devant la Cour suprême du Royaume-Uni qui a été entendu en audience en décembre 2024. Le verdict de la Cour suprême est attendu sans indication de date. En l'absence d'autres développements significatifs, la provision est demeurée inchangée. Le montant provisionné est compris dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2024.

› Provisions pour impôts

Le Groupe est régulièrement soumis à des contrôles. Les risques potentiels sont évalués et font l'objet, le cas échéant, d'une provision.

› Autres provisions

VIEL & Cie et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquels elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.



2.7.22 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de VIEL & Cie et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse ainsi que ceux basés en France.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque

vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Le Conseil de fondation, avec l'aide de conseillers en placement, détermine la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

Les collaborateurs en France bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui sont évalués en application de la méthode des Unités de Crédit Projetées. Selon cette méthode, le montant des engagements appelé "Defined Benefit Obligation" (DBO), est déterminé en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, puis en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Enfin, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Autres avantages à long terme	18 735	16 033
Provision pour des régimes à prestations définies	11 065	11 663
Total des provisions pour pensions et retraites	29 800	27 696

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2024, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 4 208 000 (€ 4 282 000 en 2023).

› Actifs et passifs comptabilisés au bilan

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Valeur actualisée des obligations	67 451	61 881
Juste valeur des actifs des régimes	-56 396	-50 220
Engagements nets des régimes à prestations définies	11 055	11 661

› Mouvements de la valeur actualisée des obligations :

en milliers d'euros	2024	2023
Valeur actualisée des obligations au 1er janvier	61 881	55 621
Dont obligations financées	54 804	49 616
Dont obligations non financées	7 076	6 005
Coût financier	863	1199
Coût des services rendus	1 728	1 530
Cotisation des employés	1 140	1035
Coût des services passés		
Prestations payées	393	-5698
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience	304	-689
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques		
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières	2 146	5 651
Réduction de régime		
Reclassements		
Ecart de conversion	-1 004	3 232
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	67 451	61 881
Dont obligations financées	60 674	54 804
Dont obligations non financées	6 777	7 077

› Mouvement de la juste valeur actualisée des actifs des régimes

en milliers d'euros	2024	2023
Juste valeur des actifs des régimes au 1er janvier	50 220	48 386
Rendement attendu des actifs des régimes	665	1046
Cotisations de l'employeur	1 442	1 350
Cotisations des employés	1 140	1035
Prestations payées	693	-5 618
Frais d'administration	-61	-75
Gains / (pertes) actuariels	3 009	1 130
Ecart de conversion	-713	2 966
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	56 396	50 220

Le Groupe estime à € 1 307 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2024.

› Juste valeur des actifs par nature en pourcentage du total des actifs des régimes

	2024	2023
Actions	30,76%	30,23%
Obligations	35,79%	25,88%
Immobilier	27,78%	30,03%
Contrats d'assurance	0,62%	0,71%
Liquidités	5,06%	5,14%
Divers	0,00%	8,00%
TOTAL	100,00%	100%

Les placements en actions, obligations et immobiliers sont essentiellement investis au travers de fonds de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

› Ecart actuariels des régimes à prestations définies enregistrés dans les autres éléments du résultat global

en milliers d'euros	2024	2023
Ecart actuariels sur les passifs des régimes	-2 146	-5 651
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	-304	689
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	3 009	1 130
Gain (perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies	559	-3 832

Employés du groupe en Suisse:

en milliers d'euros	2024	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-4 218	4 820
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	181	-181

en milliers d'euros	2023	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-3 643	4 132
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	163	-163

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

› Charges comptabilisées au compte de résultat

en milliers d'euros	2024	2023
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes	3 051	2 283

› Principales hypothèses actuarielles

en %	2024	2023
Taux d'actualisation	1,39%	1,99%
Augmentations futures des salaires	1,53%	1,95%

› Tables de mortalité

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2024 et en 2023.

› Analyse de sensibilité

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2024 et 2023 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

Employés du groupe en France:

	2024	
En milliers d'euros	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-150	165
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	159	-147

Duration des obligations des régimes à prestations définies

La duration moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 15 années au 31 décembre 2024 (15 années au 31 décembre 2023).

2.7.23 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	1 068 756	1 209 054
Dettes liées aux activités en principal	156 656	50 277
Charges à payer	213 646	179 064
Dettes envers les parties liées	4 467	4 424
Autres dettes à court terme	59 582	55 018
TOTAL	1 503 107	1 497 838

Le poste des « Dettes liées aux activités en principal » inclut des opérations d'achat de titres ayant dépassé le délai de livraison prévu au 31 décembre 2024 et 2023. Les opérations de vente de titres correspondantes sont présentées à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances ».

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 2.7.30.

2.7.24 IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2024, les impôts à payer de VIEL & Cie s'élèvent à € 11 637 000, contre € 18 443 000 au 31 décembre 2023.

Les impôts à recevoir pour un montant de € 2 676 000 au 31 décembre 2024 contre € 6 026 000 au 31 décembre 2023 sont principalement constitués d'acomptes d'impôts versés par des sociétés du Groupe.

2.7.25 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

En milliers d'euros	2024		2023	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	133	1 200	408	132
Swaps	1 803	2	4 688	7
Total	1 936	1 202	5 096	139

Les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe à la clôture 2024 sont principalement constitués d'instruments de couverture dans des relations de couverture.

2.7.26 CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location du Groupe concernent essentiellement des bureaux utilisés par les employés dans le cadre de leurs activités.

› Actifs liés au droit d'utilisation

2024 en milliers d'€	Immeubles	Véhicules	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier	44 765	289	45 054
Variation de périmètre			
Actifs additionnels	10 267	188	10 455
Amortissements	-16 195	-119	-16 314
Ecarts de conversion	1 215	-21	1 194
Valeur comptable nette au 31 décembre	40 052	337	40 389

2023 en milliers d'€	Immeubles	Véhicules	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier	56 950	115	57 065
Variation de périmètre	623		623
Actifs additionnels	4 012	274	4 286
Amortissements	-15 966	-90	-16 056
Ecarts de conversion	-854	-10	-864
Valeur comptable nette au 31 décembre	44 765	289	45 054

› Obligations locatives

en milliers d'€	2024	2023
Court terme		
Obligations locatives	16 601	16 096
Total		
Long terme		
Obligations locatives	33 383	39 509
Total		
Total des obligations locatives au bilan	49 984	55 605

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts sur les obligations locatives est décrite en note 2.7.30.

Les obligations locatives provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

en milliers d'€	01.01.24	Eléments non financiers			31.12.24
		Eléments financiers	Autres variations	Ecart de conversion	
Obligations locatives	55 605	-17 421	10 049	1 752	49 984
Total	55 605	-17 421	10 049	1 752	49 984

en milliers d'€	01.01.23	Eléments non financiers			31.12.23
		Eléments financiers	Autres variations	Ecart de conversion	
Obligations locatives	68 819	-16 863	4 740	-1 092	55 605
Total	68 819	-16 863	4 740	-1 092	55 605

› Autres informations relatives aux contrats de location

- › Les charges liées aux contrats de location à court terme s'élevaient à € 4 349 000 pour l'exercice 2024 (2023 : € 4 411 000).

- › La charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée en note 2.7.4.

- › Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élève à € 22 176 000 pour l'exercice 2023 (2023 : € 21 131 000).

2.7.27 OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

› Nature des fonctions des employés clés

VIEL & Cie est une société qui consolide trois pôles d'activité, dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, et une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée. Est considéré comme employé clef, le Président du Conseil d'administration de VIEL & Cie

› Rémunération des employés clés

Le Président du Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération de la société VIEL & Cie mais de sa maison-mère Viel et Compagnie-Finance ; il bénéficie de la part de la société VIEL & Cie de jetons de présence pour un montant de € 12 000 au titre de l'exercice 2024 (€ 12 000 en 2023).

Aucun avantage en nature, avantage postérieur à l'emploi, autre avantage à long terme, indemnité de fin de contrat de travail et paiement fondé sur des actions n'est accordé au Président - Directeur général.

› Créances sur les parties liées

Non courant En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les sociétés associées		444
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées		
TOTAL	0	444

Courant En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les sociétés associées	3 716	2137
Créances sur les coentreprises	2 280	4 094
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	977	991
TOTAL	6 973	7 222

› Dettes envers les parties liées

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Dettes envers les sociétés associées	89	2
Dettes sur les coentreprises	4 378	4 422
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	0	0
TOTAL	4 467	4 424

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de VIEL & Cie et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, Viel et Compagnie-Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

› Transactions avec les parties liées

L'une des filiales du Groupe a conclu un contrat de bail à loyer avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2024, le Groupe a constaté une charge de € 848 000 liée au droit d'utilisation de ces locaux (€ 792 000 en 2023). La valeur comptable de l'obligation locative est de € 1 295 000 au 31.12.2024 (€ 1 844 000 au 31.12.2023).

Une société de services appartenant à l'actionnaire majoritaire de VIEL & Cie a facturé au Groupe des frais de déplacement pour un montant de € 919 000 en 2024 (€ 882 00 en 2023).

Le régime à prestations définies de Compagnie Financière Tradition SA en Suisse est considéré comme une entité apparentée.

Consolidation de VIEL & Cie

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance dont le siège social se situe au 23, Place Vendôme, 75 001 Paris.

2.7.28 OPÉRATIONS DE HORS-BILAN

› Titres à livrer et à recevoir

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Titres à livrer	437 720 733	317 103 341
Titres à recevoir	437 707 866	317 093 710

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre et débloquées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlements différés pour l'activité de bourse en ligne.

2.7.29 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- › risque de crédit,
- › risque de liquidité,
- › risque de marché,
- › risque de taux d'intérêt,
- › risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politiques et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer. En 2024, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du risque.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime de définir l'appétence aux risques, d'établir les principes de gestion des risques du Groupe, et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est la surveillance du système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques, ainsi que la conformité avec les lois et réglementations. L'audit interne effectue des revues de l'efficacité des procédures de gestion des risques et des contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Le département de gestion des risques est une fonction indépendante, directement rattachée au Président du Conseil d'administration. Il est en charge d'identifier, d'évaluer, de cartographier et de suivre l'évolution des risques auxquels le Groupe est exposé.

Le Groupe et ses filiales opérationnelles atteignent leurs objectifs stratégiques en assumant des risques. Néanmoins, sans une limitation appropriée, ces risques sont susceptibles de menacer ses ressources clés, notamment son bénéfice net, son capital, ses liquidités et sa réputation. A l'extrême, ces risques pourraient nécessiter une augmentation de capital, voire menacer l'existence du Groupe.

Le Groupe vise à déployer son capital de manière appropriée, afin d'obtenir un rendement global adéquat par rapport aux risques encourus, de soutenir sa viabilité financière et de se prémunir contre d'éventuelles pertes excessives qui réduiraient sa capacité opérationnelle à moyen terme.

Pour ce faire, le Groupe définit son appétit pour le risque ou le montant du risque résiduel qu'il acceptera après la mise en place de contrôles et d'autres mesures.

Il met en place des contrôles conçus pour gérer de manière adéquate les risques jugés significatifs et s'assure que les décisions relatives aux nouvelles initiatives ne sont pas indûment influencées par les objectifs commerciaux et que les risques sont pleinement pris en compte afin de s'assurer que les chances d'éviter les pertes sont optimisées. L'accumulation des risques corrélés importants est identifiée, examinée et, le cas échéant, est l'objet d'une action.

La direction des filiales est tenue de mettre en place et de maintenir une infrastructure appropriée (y compris la mesure des risques, les limites, les règles, les lignes directrices, la prise de décision indépendante, les contrôles, la surveillance, les tests et les rapports) pour s'assurer que l'appétit pour le risque du Groupe est respecté.

› Risque de crédit et de contrepartie

VIEL & Cie en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition basée au Japon) et Bourse Direct.

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours depuis octobre 2014, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc ...).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

LA BOURSE EN LIGNE : BOURSE DIRECT

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.



› Risque de liquidité

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

› Risque de marché

VIEL & Cie est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

› Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi-totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt ou bien ont été mise en place à taux fixe (dettes obligataires).

La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

› Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

› Gestion du capital

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2024, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

VIEL & Cie n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

2.7.30 INSTRUMENTS FINANCIERS

› Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. L'exposition au risque de crédit se présente comme suit:

En milliers d'euros	2024	2023
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 142	3 964
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	25 389	20 977
Prêts et créances	107 732	33 883
Actifs financiers évalués au coût amorti	1 512 897	1 499 388
Instruments financiers dérivés actifs	1 936	5 097
Trésorerie et équivalents de trésorerie	552 241	493 997
Trésorerie non disponible	35 914	32 463
TOTAL	2 240 251	2 089 770

En raison de sa large répartition géographique et du nombre de contreparties, le Groupe n'est pas exposé à des concentrations significatives de risque de crédit sur les actifs financiers.

Plus de 90 % de l'exposition du Groupe aux contreparties est constituée de contreparties de qualité supérieure (notées BBB-/Baa3 ou supérieur) au 31 décembre 2024 et 2023.

Pertes de crédit attendues

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés ainsi que les pertes de crédit attendues se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024		2023	
	Valeur brute	Pertes de crédit attendues	Valeur brute	Pertes de crédit attendues
Créances non arriérées	2 117 669	-376	1 995 200	-4
Moins de 30 jours d'arriéré	33 880	-70	30 725	-8
Entre 31et 60 jours d'arriéré	18 303	-24	11 535	-30
Entre 61et 90 jours d'arriéré	11 074	-28	5 496	-17
Entre 91et 180 jours d'arriéré	11 909	-10	6 863	-177
Plus de 180 jours d'arriéré	15 948	-2 258	9 912	-2 339
TOTAL	2 208 784	-2 767	2 059 732	-2 575

Depuis l'adoption de la norme IFRS 9 Instruments financiers, le Groupe applique une méthode simplifiée pour mesurer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des différentes créances (enregistrées sous les postes "Prêts et créances", "Actifs financiers évalués au coût amorti", "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et "Trésorerie non disponible"). Une analyse est effectuée par les sociétés du Groupe sur la base de l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024			2023		
	Valeur Brute	Pertes de crédit attendues	Valeur nette	Valeur Brute	Pertes de crédit attendues	Valeur nette
Moins de 5 jours d'arriéré	63 769	0	63 769	13 262	-	13 262
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	78 529	0	78 529	29 673	-	29 673
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	5 357	0	5 357	1 679	-	1 679
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	7 385	0	7 385	1 958	-	1 958
Plus de 45 jours d'arriéré	13 296	-11 293	2 003	17 051	-13 439	3 612
TOTAL	168 336	-11 293	157 043	63 623	-13 439	50 184

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Toutefois, les sanctions et contre-sanctions prises par les différentes parties suite à l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 ont ajouté des complexités significatives au processus standard de règlement-livraison et ont eu un impact négatif sur la capacité technique du Groupe à exécuter pleinement certaines transactions sur des titres obligataires libellés en roubles. Ainsi, certaines contreparties, plus particulièrement celles faisant l'objet de sanctions, nonobstant leur solvabilité, pourraient ne pas pouvoir remplir leurs obligations de règlement dans un avenir prévisible. Par conséquent, une probabilité de défaut de 100 % a été estimée pour les transactions dont le Groupe a reçu la livraison des titres sous-jacents à l'encontre du paiement mais pour lesquelles il est actuellement dans l'incapacité de procéder au règlement-livraison. Le montant des créances liées à ces transactions non dénouées au 31 décembre 2024 s'élève à € 11 293 000 (€ 13 439 000 au 31 décembre 2023).

En cas de défaillance d'une contrepartie, les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir comprennent les rentrées provenant de la vente des titres sous-jacents aux créances et/ou celles des flux de trésorerie associés aux titres eux-mêmes. Dans le cadre de ces transactions, les titres à livrer se composent d'obligations d'État russes qui sont cotées sur un marché actif localement. Toutefois, en raison des restrictions de transfert en vigueur, le Groupe considère que les incertitudes liées à l'accès au marché local autant pour la vente des titres que pour l'encaissement des flux de trésorerie associés aux titres ne permettent pas de les valoriser au bilan au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la provision pour des pertes de crédit potentielles sur des créances liées aux activités en principal en cours de règlement-livraison s'élève à RUB 1 330 390 000 sans changement depuis le 31 décembre 2023 pour un montant équivalent de € 11 293 000 (€ 13 439 000 au 31 décembre 2023).

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur attendues sur les créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

2024 En milliers d'euros	Créances clients et comptes rattachés	Créances liées aux activités en principal	Total
Provision au 1er janvier	-2 373	-13 438	-15 811
Variations de périmètre	-	-	-
Reclassement	-	-	-
Dotation	-656	-	-656
Utilisation	199	-	199
Dissolution	137	2 736	2 873
Ecart de conversion	-74	-591	-666
Autres	-	-	-
Provision au 31 décembre	-2 767	-11 293	-14 060

2023 En milliers d'euros	Créances clients et comptes rattachés	Créances liées aux activités en principal	Total
Provision au 1er janvier	-1 770	-16 733	-18 503
Variations de périmètre	-292	0	-292
Reclassement	-216	0	-216
Dotation	-541	3 634	3 093
Utilisation	93	0	93
Dissolution	161	0	161
Ecart de conversion	-10	-339	-349
Autres	0	0	0
Provision au 31 décembre	-2 575	-13 438	-16 013

› Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

31 décembre 2024 En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme				95 000		95 000
Obligations locatives	4 828	4 439	9 269	33 939	5 726	58 200
Emprunts obligataires	0	0	137 561	207 449		345 010
Fournisseurs et autres créanciers	1 475 223	4 868	23 017			1 503 108
Instruments financiers dérivés passifs	874	328				1 202
Dettes financières à court terme	1 078	34 500				35 578
Autres passifs financiers						0
TOTAL	1 482 003	44 134	169 847	336 388	5 726	2 038 098

31 décembre 2023 En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	0	0	0	129 500	0	129 500
Obligations locatives	4 961	4 292	8 627	37 258	9 306	64 443
Emprunts obligataires	7	7	4 112	233 681	-	237 807
Fournisseurs et autres créanciers	1 465 556	17 204	15 078			1 497 838
Instruments financiers dérivés passifs	100	23	16			139
Dettes financières à court terme	470		34 500			34 970
Autres passifs financiers				-	-	-
TOTAL	1 471 095	21 526	62 333	400 438	9 306	1 964 698

› Risque de change

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

31 décembre 2024 en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-26	43	-137	169	49
GBP	2 538		1 043	-51	256	3 786
EUR	621	701		76	60	1 458
CHF	9 085	73	1 243		3 979	14 380
Autres	2 666	-7	27	-61		2 625
	14 910	741	2 356	-173	4 464	

31 décembre 2023 en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-88	-3	-150	105	-136
GBP	1 655		1 547	-16	241	3 427
EUR	673	459		13	212	1 357
CHF	11 232	132	919		3 998	16 281
Autres	2 302	25	18	-416		1 929
	15 862	528	2 481	-569	4 556	

› Risque de taux d'intérêts

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023
Actifs financiers	1 091 560	969 046
Passifs financiers	375 345	281 755
Instruments à taux fixe (net)	716 215	687 291
Actifs financiers	356 915	456 542
Passifs financiers	176 657	171 783
Instruments à taux variable (net)	180 258	284 759
TOTAL NET	896 473	972 050

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières émises à des taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

31-déc-24

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	1 549	0
Swap de taux d'intérêt	0	568

31-déc-23

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	2 124	0
Swap de taux d'intérêt	0	800

› Juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique suivant :

- › le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique ;
- › le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés ;
- › le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

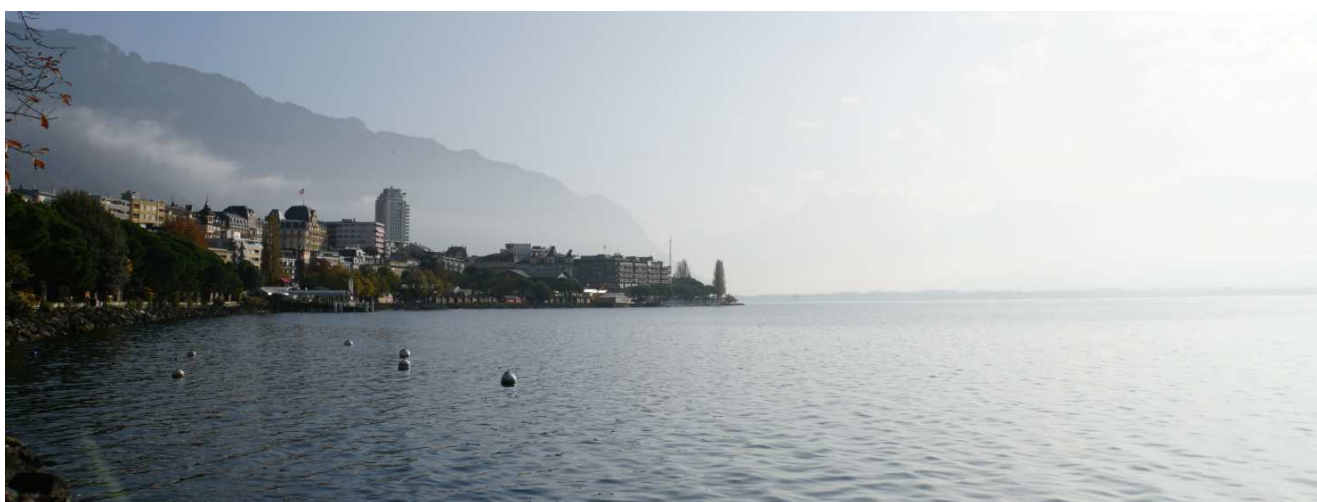
31 décembre 2024 En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Immeubles de placement	2 114	0	0	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 143	0	4 143	0	4 143
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	25 388	14 617	10 771	0	25 388
Instruments financiers dérivés actifs	1 936	-	1 936	0	1 936
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>					
Placements monétaires à court terme					0
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur	33 580	14 617	16 850	0	31 466
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie non disponible	35 914				0
Clients et autres créances	1 512 897				0
Actifs financiers évalués au coût amorti	107 732				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	552 241				0
Total des actifs financiers évalués au coût amorti	2 208 784	0	0	0	0
Total des actifs financiers	2 242 364	14 617	16 850	0	31 466
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés passifs	1 202	0	1 202	0	1 202
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur	1 202	0	1 202	0	1 202
Passifs financiers évalués au coût amorti					
<i>Dettes financières à long terme :</i>					
Emprunts Obligataires	190 636	194 858			194 858
Autres dettes financières à long terme	95 000				
Obligations locatives à Long terme	33 383	0	0	0	0
Autres passifs financiers à long terme					0
<i>Dettes financières à court terme :</i>					
Emprunts Obligataires	135 193	138 149			
Découverts bancaires	1 078				
Autres dettes financières à court terme	34 500				
Obligations locatives à Court terme	16 601	0	0	0	0
Fournisseurs et autres créanciers	1 503 107	0	0	0	0
Total des passifs financiers évalués au coût amorti	2 009 500	333 007	0	0	194 858
Total des passifs financiers	2 010 702	333 007	1 202	0	196 060

31 décembre 2023 En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Immeubles de placement	2 129				0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3 964		3 964		3 964
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	20 977	11 308	9 668		20 976
Instruments financiers dérivés actifs	5 096	0	5 097	0	5 097
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>					
Placements monétaires à court terme					0
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur	32 166	11 308	18 729	0	30 037
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie non disponible	32 463				0
Clients et autres créances	1 499 388				0
Actifs financiers évalués au coût amorti	33 883				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	493 997				0
Total des actifs financiers évalués au coût amorti	2 059 732	0	0	0	0
Total des actifs financiers	2 091 898	11 308	18 729	0	30 037
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés passifs	139	0	139	0	139
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur	139	0	139	0	139
Passifs financiers évalués au coût amorti					
<i>Dettes financières à long terme :</i>					
Emprunts Obligataires	226 299	226 917			226 917
Autres dettes financières à long terme	129 500				0
Obligations locatives à Long terme	39 509				0
Autres passifs financiers à long terme					0
<i>Dettes financières à court terme :</i>					
Emprunts Obligataires					0
Découverts bancaires	470				0
Autres dettes financières à court terme	34 500				0
Obligations locatives à Court terme	16 096				0
Fournisseurs et autres créanciers	1 497 838				0
Total des passifs financiers évalués au coût amorti	1 944 212	226 917	0	0	226 917
Total des passifs financiers	1 944 351	226 917	139	0	227 056

2.7.31 COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change de l'euro, qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation, sont les suivants :

	31.12.2024		31.12.2023	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
CHF - 1 Franc suisse	0,9412	0,95261	0,926	0,97173
GBP - 1 Livre sterling	0,8292	0,84658	0,8691	0,86992
JPY - 1 Yen japonais	163,06	163,8175	156,33	151,9425
USD - 1 Dollar américain	1,0389	1,08205	1,105	1,08159



2.7.32 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après :

		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers	Méthode MEE/IG/IP	Société consolidante
France	VIEL & Cie			100,0%	EUR 13479		
Europe							
Afrique du Sud	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0%	71,9%	ZAR 1 000	IG	
	Tradition Data Analytics Services (PTY) Ltd Fourways		100,0%	71,9%	ZAR n/s	IG	
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0%	71,9%	ZAR 1 000	IG	
Allemagne	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursale de Munich		100,0%	71,9%	EUR 6 050	IG	
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5%	19,8%	EUR 75	MEE	
Belgique	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0%	71,8%	EUR 1 967	IG	
	Easdaq N.V.		18,7%	17,1%	EUR 2 636	MEE	
Emirats Arabes Unis	Tradition (Dubai) Ltd, Dubaï		100,0%	71,9%	USD 450	IG	
Espagne	C.M. Capital Market Holdings S.A. Madrid		32,4%	23,3%	EUR 379	MEE	
	Tradition Financial Services Espana,S.V.SA Madrid et succursales de Amsterdam et Varsovie		100,0%	71,9%	EUR 750	IG	
France	Arpège S.A., Paris		100,0%	100,0%	EUR 22 280	IG	
	Bourse Direct S.A., Paris		81,0%	83,0%	EUR 13 226	IG	
	Carax SA, Paris		100,0%	71,9%	EUR 1 320	IG	
	E-VIEL, Paris		100,0%	100,0%	EUR 8 886	IG	
	Exoé, Paris		90,0%	74,7%	EUR 530	IG	
	SwissLife Banque Privée, Paris		40,0%	40,0%	EUR 37 902	MEE	
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursales de Amsterdam, Bruxelles, Londres, Madrid et Milan		99,9%	71,8%	EUR 11 486	IG	
	TSAF OTC, Paris		100,0%	71,8%	EUR 4 836	IG	
	Elixium SA, Paris		100,0%	71,9%	EUR 37	IG	
Israël	TFS Israel (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0%	57,5%	ILS 2 778	IG	
Italie	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0%	71,9%	EUR 50	IG	
Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0%	71,9%	EUR 11 321	IG	
Monaco	Carax Monaco SAM, Monaco		100,0%	71,9%	EUR 300	IG	
Royaume-Uni	Tradition UK Holdings Ltd, Londres		100,0%	71,9%	GBP 100	IG	
	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0%	71,9%	GBP 51 300	IG	
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0%	71,9%	GBP 28 500	IG	
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0%	71,9%	GBP 15 250	IG	
	TFS-ICAP Ltd, Londres		27,5%	19,8%	GBP 20	MEE	
	TFS Derivatives Ltd, Londres et succursales de Amsterdam, Madrid, Milan et Paris		100,0%	71,9%	GBP 31 700	IG	
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0%	71,9%	GBP 200	IG	
	Tradition Management Services Ltd, Londres 2)		100,0%	71,9%	GBP 0	IG	
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0%	71,9%	GBP 0	IG	
Pays-Bas	Starfuels B.V.,Rotterdam		100,0%	71,9%	EUR 18	IG	
	Financière Vermeer N.V., Amsterdam		100,0%	100,0%	EUR 90	IG	
Suisse	Compagnie Financière Tradition SA , Lausanne		68,2%	71,9%	CHF 20 231	IG	
	Finarbit AG, Küssnacht		100,0%	71,9%	CHF 1 000	IG	
	Gottex Brokers S.A., Lausanne		49,0%	35,2%	CHF 360	MEE	
	Tradition Service Holding SA, Lausanne 1)		100,0%	71,9%	CHF 21 350	IG	
	Tradition S.A., Lausanne et succursales de Zurich et Genève		100,0%	71,9%	CHF 450	IG	
	TFS S.A., Lausanne 1)		100,0%	71,9%	CHF 100	IG	
	Trad-X Holding S.A, Lausanne 1)		100,0%	71,9%	CHF 100	IG	
	ParFX Holding SA, Lausanne 1)		100,0%	71,9%	CHF 100	IG	
	Tradificom International, Lausanne 2)		100,0%	71,9%	CHF 200	IG	

Société holding

Société de services

IG : intégration globale

MEE : mise en équivalence

		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers	Méthode MEE/IG/IP	Société consolidante
France	VIEL & Cie			100,00%	EUR 13 479		
AMÉRIQUES							
Argentine	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0%	71,9%	ARS 1 546		IG
Chili	Tradition Chile S.A., Santiago		100,0%	71,9%	CLP 476 805		IG
Colombie	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,0%	71,9%	COP 200 001		IG
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0%	71,9%	COP 90 000		IG
Etats-Unis	Tradition America Holdings Inc., New York 1)		100,0%	71,9%	USD 500		IG
	Bonds.com, New York		100,0%	71,9%	USD n/s		IG
	Tradition Americas LLC, New York		100,0%	71,9%	USD 500		IG
	Tradition SEF Inc., New York		100,0%	71,9%	USD 0		IG
	Tradition Securities and Derivatives Inc., New York		100,0%	71,9%	USD 5		IG
	Trad-X US LLC, New York		100,0%	71,9%	USD n/s		IG
	TFS Derivatives Corp. LLC, New York		100,0%	71,9%	USD 95		IG
	TFS-ICAP LLC, New York		27,5%	19,8%	USD n/s		MEE
	TFS Energy LLC, Stamford		57,5%	41,3%	USD n/s		IG
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0%	41,3%	USD n/s		IG
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford		60,0%	43,1%	USD n/s		IG
	Starfuels Holding LLC1)		100,0%	71,9%	USD n/s		IG
	Starfuels Inc LLC		100,0%	71,9%	USD n/s		IG
	Starfuels Puerto Rico LLC		100,0%	71,9%	USD n/s		IG
StreamingEdge.com Inc., New Jersey 2)		80,0%	57,5%	USD 0		IG	
Mexique	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0%	71,9%	MXN 50		IG
Australie	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0%	71,9%	AUD 5		IG
	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0%	71,9%	AUD n/s		IG
	The Renewable Energy Hub Pty Ltd, Sydney		47,6%	34,2%	AUD 1 434		MEE
ASIE-PACIFIQUE							
Chine	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0%	71,9%	HKD 25 001		IG
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0%	71,9%	HKD 65 200		IG
	Tradition Management APAC Limited, Hong Kong		100,0%	71,9%	HKD 100 000		IG
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0%	23,7%	CNY 50 000		MEE
Corée	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0%	71,9%	KRW 5 000 000		IG
Inde	Derivium capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,0%	36,0%	INR 24 375		MEE
Indonésie	PT Tradition Indonesia, Jakarta		98,0%	70,5%	IDR 5 000 000		IG
	Tradition Nihon Ltd, Tokyo		100,0%	71,9%	JPY 300 000		IG
Japon	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo 1)		100,0%	71,9%	JPY 500		IG
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		50,0%	35,9%	JPY 801 354		MEE
	Money Partners Group Co., Ltd., Tokyo		46,0%	33,1%	JPY 2 022 031		MEE
	Ueda Tradition Holding Ltd, Tokyo 1)		60,0%	43,1%	JPY 1 000		IG
	Ueda Tradition Derivatives Ltd, Tokyo		100,0%	43,1%	JPY 5 000		IG
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo		100,0%	43,1%	JPY 3 633 000		IG
Nouvelle Zélande	Tradition Kiwi Brokers Limited, Wellington		100,0%	71,9%	NZD 2 676		IG
Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,0%	71,9%	PHP 515 000		IG
Singapour	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0%	71,9%	SGD 300		IG
	Starfuels Pte Ltd, Singapour		100,0%	71,9%	SGD 1 147		IG
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0%	71,9%	USD 700		IG
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour 1)		100,0%	71,9%	SGD n/s		IG
Thaïlande	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		100,0%	51,0%	THB 12 000		IG
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		100,0%	51,0%	THB 5 000		IG
	Tradition Fixed Income Co Ltd, Bangkok		100,0%	51,0%	THB 1 000		IG

Société holding

Société de services

IG : intégration globale

MEE : mise en équivalence

2.7.33 EFFECTIFS

Effectifs	2024	2023
France	244	254
Etranger	2 255	2 186
TOTAL	2 499	2 440

2.7.34 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés par le Groupe VIEL & Cie à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2024 et 2023 sont les suivants :

Montants en milliers d'euros HT	KPMG Audit		Talenz Alteis Audit		Autres		TOTAL	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 352	2 115	180	170	864	1 459	3 396	3 744
› Emetteur	189	181	68	63	0	0	257	244
› Filiales intégrées globalement	2 163	1 934	112	107	864	1 459	3 139	3 500
Certification des informations en matière de durabilité	109	0	61	0	0	0	170	-
Autres services	73	27	2	2	0	0	75	29
Emetteur	2	22	2	2	0	0	4	24
Filiales intégrées globalement	71	5	0	0	0	0	71	5
Sous-total	2 533	2 142	243	172	864	1 459	3 471	3 773
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
› Juridique, fiscal, social	29	16	0	0	0	0	29	16
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	29	16	0	0	0	0	29	16
TOTAL	2 562	2 158	243	172	864	1 459	3 500	3 789

2.7.35 CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme, 75001 Paris.

2.7.36 VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les modifications suivantes du périmètre de consolidation ont été effectuées durant l'exercice précédent parmi plusieurs autres changements non significatifs.

Gaitame.com

A la suite d'une offre publique d'achat, Gaitame.com a renforcé sa position sur le marché japonais en décembre 2024 en acquérant une participation de 92% dans Money Partners Group. L'opération a été finalisée en février 2025, suite au rachat des actions des minoritaires.

Starfuels

Le 25 janvier 2023, le Groupe a porté sa participation à 100 % dans les filiales opérationnelles de Starfuels SA, une coentreprise dans laquelle le Groupe détenait auparavant une participation de 40 % intégrée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette acquisition permettra au Groupe de développer son activité sur le secteur de l'énergie et de mettre en place des synergies au niveau des processus opérationnels. La juste valeur des titres de participations précédemment détenus a été estimée à environ EUR 6 600 000 tandis que la juste valeur de la contrepartie transférée en espèces s'est élevée à EUR 4 328 000. Cette transaction a entraîné la constatation d'un goodwill de EUR 7 315 000 (cf. note 2.7.8).

Tradition-ICAP

L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés regroupées sous « Tradition-ICAP ». Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

Début 2023, un certain nombre de changements structurels et de gouvernance ont été effectués dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York, notamment au niveau de la composition et de la nomination des membres du Conseil d'administration. Ces changements ont entraîné une modification de la méthode de consolidation de ces sociétés dans les sociétés holdings contrôlées conjointement par le Groupe avec un impact sur les participations dans les coentreprises ainsi que sur les intérêts non-contrôlants de EUR - 4 740 000 (cf. note 2.7.9).

2.7.37 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a procédé à une réduction de capital par annulation d'actions propres à hauteur de 941 868 actions par décision du Conseil d'administration de mars 2025.